

AGROPAST

VETERINAIRES SANS FRONTIERES - BELGIQUE

RAPPORT D'EVALUATION

Evaluation finale du projet « appui aux petits producteurs de lait de Niamey »

Badamassi DJARIRI

Janvier 2008

• **iram Paris** (siège social)

49, rue de la Glacière 75013 Paris France

Tél. : 33 (0)1 44 08 67 67 • Fax : 33 (0)1 43 31 66 31

iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

• **iram Montpellier**

Parc scientifique Agropolis Bâtiment 3 •

34980 Montferrier le Lez France

Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68

Sommaire

LISTE DES ACRONYMES	5
PREAMBULE	7
1. INTRODUCTION	8
1.1. Objectifs de l'évaluation	8
1.2. Equipe d'évaluateurs	8
1.3. Méthodologie	9
Facteurs d'influence	9
2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ET DESCRIPTION DU PROJET	10
2.1. Description du contexte	10
2.2. Description du projet	10
2.3. Aspects institutionnels et administratifs	10
3. APPRECIATION DU PROJET	12
3.1. Préparation de l'intervention	12
3.2. Efficacité	15
3.3. Efficience du projet	33
3.4. Durabilité du projet	35
3.5. Impact du projet	37
3.6. Aspects genre	38
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	38
3.7. Conclusions	38
3.8. Recommandations	39
ANNEXES	40

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE	41
ANNEXE 2: CHRONOGRAMME DE LA MISSION	46
ANNEXE 3 : PERSONNES RENCONTREES	47
ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE RESTITUTION	51
ANNEXE 5: TABLEAU SYNOPTIQUE DES FORMATIONS REÇUES APRES L'EVALUATION A MI-PARCOURS	52
ANNEXE 6: DOCUMENTS TRANSMIS A AGROPAST	55
ANNEXE 7 : SITUATION DES FONDS DE ROULEMENT	56
ANNEXE 8 : CADRE LOGIQUE DU PROJET (OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS)	57

Liste des Acronymes

ABR	Association Belgique Rwanda
AE	Auxiliaire d'Elevage
AG	Assemblée Générale
AGR	Activité Génératrice de Revenus
APPLN	Projet d'Appui aux petits producteurs laitiers de la communauté urbaine et péri urbaine de Niamey
APV	Auxiliaire Para Vétérinaire
ARMFD	Appui aux Revenus Monétaires des Femmes de Dosso (Projet au Niger)
BAB	Banque d'Aliments du Bétail
BE	Bureau Exécutif
CA	Conseil d'Administration
CC	Commissaire aux Comptes
CCA	Cellule Crise Alimentaire (Cabinet du Premier Ministre, République du Niger)
CG	Comité de Gestion
DE	Directeur Exécutif
DGCD	Direction Générale de la Coopération au Développement (Royaume de Belgique)
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
GF	Groupement Féminin
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Point = Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise
IMF	Institution de Microfinance
IRAM	Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement (France)
LSN	Lait Sain pour le Niger (Projet au Niger)
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MRA	Ministère des Ressources Animales (République du Niger)
OCB	Organisation Communautaire de Base
OE	Organisation des Eleveurs
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUFI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PCV	Parc Couloir de Vaccination
PDS	Plans de Développement Stratégique
PPCB	Péripneumonie Contagieuse Bovine
PIB	Produit Intérieur Brut
PIPO	Planification des Interventions Par Objectif
PNUD	Programme de Nations Unies pour le Développement
PROXEL	Projet de mise en oeuvre d'un réseau de santé animale et de conseils de proximité en élevage au Niger (Projet)

PSEAU	Projet de Sécurisation de l'Elevage et de l'Agriculture en milieu Urbain
RET	Responsable de l'Equipe de Terrain
ROPA	Réseau des Organisations Paysannes d'Afrique de l'Ouest
SDR	Stratégie de Développement Rural (Niger)
SDRP	Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (Niger)
SE	Suivi-Evaluation
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté (Niger)
VSF-B	Vétérinaires Sans Frontières – Belgique
ZEPESA	Projet d'appui au développement du zébu peul au sahel (Projet au Burkina Faso)

Préambule

La présente évaluation finale du projet « Appui aux Petits Producteurs de Lait de Niamey » a été confiée à l'Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement (IRAM) qui a mis à disposition un expert, qui a travaillé au Niger du 29 octobre au 17 novembre 2007.

La mission d'évaluation s'est effectuée un mois avant la clôture du projet, à un moment où les agents du partenaire local ont reçu leurs lettres de licenciement. L'ONG a toutefois pu mobiliser l'équipe¹ ce qui a permis à cette évaluation de se réaliser dans de bonnes conditions.

Après les premiers entretiens à Niamey, le travail d'investigation sur le terrain avec les bénéficiaires a été privilégié. La mission a été conduite de façon "participative" afin d'associer pleinement les populations bénéficiaires et le personnel du Projet à l'analyse des activités qu'ils ont menées et à leurs effets ainsi qu'à la formulation des orientations pour l'avenir.

A la fin des investigations de terrain, l'évaluateur a tenu deux séances de débriefing avec l'Attaché de Coopération de l'Ambassade de Belgique et la Coordinatrice de VSF-B. Une séance de restitution a ensuite été organisée, au cours de laquelle le consultant a présenté et confronté ses premières analyses et hypothèses relatives aux orientations futures à l'appréciation des personnes présentes.

L'évaluateur remercie toutes les personnes rencontrées à Niamey et sur le terrain pour leur disponibilité, leur accueil et leur participation. La mission remercie particulièrement l'ONG AGROPAST pour sa mobilisation en fin de mandat.

1 A l'exclusion du Responsable de l'Equipe de Terrain

1. Introduction

1.1. Objectifs de l'évaluation

Les objectifs assignés à l'évaluation sont triples :

En premier lieu il s'agit de rendre compte aux partenaires techniques et financiers du projet, du déroulement des actions et des résultats obtenus au regard des objectifs initiaux.

En second lieu, il s'agit de réaliser un bilan des capacités de Agropast au terme du partenariat avec VSF-B.

Enfin, il s'agit de tirer des enseignements à capitaliser qui serviront à Agropast et à VSF-B en vue de leurs actions futures, en matière de stratégie, de méthodologie employée et de partenariats techniques et financiers.

Les résultats attendus sont donc :

- Une appréciation globale du projet, présentant un bilan et les résultats de cinq années de fonctionnement ;
- Une appréciation du niveau actuel d'organisation de Agropast en relation avec les appuis apportés par VSF-B ;
- Des recommandations réalistes pour la consolidation des acquis d'ici la fin de l'intervention et au-delà ;
- Une synthèse des enseignements tirés du projet, propre à éclairer les réflexions de l'ONG Agropast et de VSF-B pour leurs actions futures.

1.2. Equipe d'évaluateurs

L'évaluation finale du projet « Appui aux Petits Producteurs de Lait de Niamey » a été confiée à l'Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement (IRAM). L'expertise principale a été confiée à Monsieur Badamassi DJARIRI, agro-économiste, zootechnicien qui a conduit la mission de terrain au Niger du 29 octobre au 17 novembre 2007.

1.3. Méthodologie

Les domaines d'intervention du projet ont constitué le cadre principal pour l'analyse de ses activités : d'un côté l'appui aux éleveurs et à leurs groupements, de l'autre, l'appui au renforcement des capacités de Agropast. Cependant, ces deux axes majeurs n'ont pas été traités isolément, mais l'évaluation a cherché à mettre en évidence leur articulation (quelles interactions existent entre les deux, par exemple quels enseignements Agropast et VSF-B tirent-ils de l'expérience de terrain, en termes de construction de compétences, d'outils et méthodes et de cohérence d'ensemble de l'intervention).

Pour chacun des axes d'intervention, l'évaluation a apprécié les actions menées et les effets obtenus à l'aide d'une grille de critères généralement retenus pour ce type d'évaluations et qui sont sous-tendus dans les termes de référence : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité.

Ces critères ont été complétés par une prise en compte de la dimension genre qui est particulièrement importante pour l'évaluation de ce projet. En effet, les femmes qui étaient à l'origine responsables de la gestion du lait (distribution dans le ménage, transformation, vente et troc) se trouvent de plus en plus dépossédées de cette gestion lorsque la production laitière vient à s'insérer dans des circuits marchands comme c'est le cas chez les éleveurs installés en zone urbaine et périurbaine de Niamey. L'évaluation a donc analysé l'évolution ou non de la situation des femmes en fonction la « professionnalisation » des groupements d'éleveurs et a cherché à apprécier en quoi la promotion de groupements féminins par le projet a pu modifier cette situation.

Facteurs d'influence

L'évaluation est intervenue à la fin du projet, en période de préavis et de recherche d'un nouvel emploi pour le personnel local. Cette situation a eu un impact sur la disponibilité et la sérénité des agents.

2. Contexte de l'intervention et description du projet

2.1. Description du contexte

Le Niger est un pays sahélien de 1.267.000 km² situé en Afrique de l'Ouest. Il figure parmi les pays les plus pauvres de la planète et est classé 177^{ème} / 177 selon l'Indicateur de Développement Humain / Rapport Mondial sur le Développement Humain 2005 édité par le PNUD. L'élevage y occupe une place importante et ce secteur représente 35 % du PIB agricole.

2.2. Description du projet

Le projet se réalise autour de 3 axes:

1. Le renforcement du partenaire local, l'ONG Agropast, par un appui conseil permanent octroyé au travers de son coopérant, ainsi que par des formations et prestations diverses. Agropast bénéficie également d'appuis au fonctionnement et à l'équipement.
2. Le renforcement des groupements d'éleveurs et des groupements féminins. Cet axe vise à la structuration et à la professionnalisation des groupements.
3. Le renforcement de la production, de la qualité hygiénique et de la valorisation du lait. Le projet travaille sur un facteur de production limitant important : l'alimentation animale. La formation et l'équipement des auxiliaires d'élevage, la construction de parcs de vaccination et l'appui aux campagnes de vaccination permettent de contribuer à l'amélioration de la santé animale.

2.3. Aspects institutionnels et administratifs

2.3.1. Montage et équipe

Le projet d'Appui aux petits producteurs laitiers de la communauté urbaine et péri-urbaine de Niamey (*APPLN*) est cofinancé par la DGCD, VSF-B, AGROPAST et les éleveurs bénéficiaires. Le financement extérieur est assuré à 85% par la DGCD et s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2003-2007 ; l'action a démarré sous le programme

quinquennal 1998-2002. Le volet technique du projet a débuté début 2002. La fin du projet est prévue pour le 31/12/2007.

Le projet *APPLN* est mis en œuvre par Vétérinaires Sans Frontières - Belgique en partenariat avec Agropast, une ONG de droit nigérien, créée et reconnue selon l'arrêté N° 137/MI/AT/DAPJ/SA du 15 août 1996 et ayant pour finalité de « contribuer significativement au développement économique, social et culturel du monde rural à travers la promotion et le développement du pastoralisme et de l'agropastoralisme au Niger ». L'APPLN est la première opération importante mise en œuvre par l'ONG.

Un protocole d'accord signé en juin 2002 et complété chaque année par une convention opérationnelle définit le cadre du partenariat entre VSF-B et Agropast dans l'exécution du projet. Au titre du protocole d'accord, VSF-B s'engage à fournir une assistance technique, financière et matérielle adéquate à Agropast selon les besoins des activités du projet et à verser trimestriellement les frais généraux correspondant aux charges de fonctionnement liées à l'exécution du projet, sur la base d'un budget prévisionnel arrêté d'un commun accord (dans les faits, la fréquence des versements de la subvention a subi des modifications en fonction de la qualité des justificatifs fournis par Agropast et de leur acceptation par VSF-B). La convention opérationnelle prévoit de transférer progressivement à Agropast des responsabilités opérationnelles et indique que Agropast est force de proposition des actions à mener sur le terrain qui sont retenues après accord commun de VSF-B, Agropast et les bénéficiaires.

En principe, le projet APPLN et Agropast sont des entités administratives distinctes, même si l'ONG ne dispose pas d'un personnel salarié propre en dehors de celui recruté pour les besoins du projet et qui comprend :

- Un chef de projet fourni par VSF-B ;
- Un Assistant technique, fourni par VSF-B ; ce poste a été supprimé à partir d'avril 2004 pour des raisons d'économie budgétaire et de transfert de responsabilités à Agropast ;
- Un vétérinaire, responsable de l'équipe technique fourni par Agropast, payé sur les fonds du projet
- Trois animateurs fournis par Agropast, payés sur les fonds du projet ;
- Un chauffeur fourni par Agropast, payé sur les fonds du projet ;
- Un gardien fourni par Agropast, payé sur les fonds du projet ;
- Un secrétaire comptable fourni par Agropast, payé à 50% sur les fonds du projet et 50% par Agropast (cette proportion est passée de 100 % fonds projet – cas du premier trimestre 2007 à 75 % - cas du 2^{ème} trimestre 2007 pour finir à 50% fonds projet – cas des 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2007);

- Le Directeur Exécutif de l'ONG Agropast intervient et émarge à 50% sur le compte du projet et 50% sur le compte de Agropast, selon le même principe que le poste de secrétaire comptable.

2.3.2. Ajustements stratégiques

Plusieurs évènements sont intervenus dans la mise en œuvre du projet entraînant d'importants réajustements stratégiques :

- La mission d'évaluation externe de juillet 2003 à l'issue de laquelle un cadre de référence et un cadre logique général portant sur le programme quinquennal ont été élaborés ;
- La mission de monitoring de décembre 2004 à l'issue de laquelle la problématique de la santé animale a été intégrée aux activités du projet ;
- La suppression à partir d'avril 2004, essentiellement pour des raisons budgétaires, du deuxième poste d'Assistant Technique, responsable du volet renforcement institutionnel de Agropast ;

L'état conflictuel des relations entre VSF-B et Agropast et le déficit de communication entre les deux structures, ont été pour le moins sources de retard dans la mise en œuvre du projet.

3. Appréciation du projet

3.1. Préparation de l'intervention

L'idée d'un projet d'appui à l'élevage en zone péri urbaine de Niamey s'était d'abord focalisée sur l'embouche bovine, suivant ainsi le souhait d'AQUADEV/KAANI, partenaire de VSF, dont une grande partie des crédits (45%) s'orientait vers cette activité. Ainsi, la mission réalisée en juillet 2000 par le Dr Serge Bourgeois, préconisait un appui à cette spéculation principalement par le biais de l'alimentation, identifiée comme la contrainte majeure.

La mission recommandait également la réalisation d'une étude plus approfondie sur la production des ruminants en milieu urbain et péri urbain de Niamey. Cette étude, réalisée par P. Ruppol et A. Dan Gomma en décembre 2000, conseillait la réorientation d'une future action de VSF-Belgique vers les petits producteurs laitiers du fait d'une rentabilité supérieure de la production laitière par rapport à l'embouche. Les axes stratégiques proposés concernaient l'organisation des éleveurs et l'accroissement des disponibilités en aliments pour

le bétail. Le projet APPLN, conçu sur ces bases, a été inscrit et budgétisé dans le plan d'action 2001 du consortium ATIFA regroupant les ONG AQUADEV, VSF-B et ABR. Il a débuté en août 2001 avec l'arrivée du premier coopérant, chef de projet. Toutefois, le démarrage effectif des activités de terrain n'a eu lieu qu'en début 2002, après la reconnaissance de VSF-B par les autorités nigériennes et l'arrivée du second coopérant, responsable du volet technique.

Un protocole d'accord est signé en juin 2002 entre VSF-B et l'ONG Agropast pour la mise en œuvre du projet dans le cadre de relations partenariales. Ledit protocole d'accord est complété chaque année par une convention opérationnelle qui définit les aspects pratiques pour la mise en œuvre.

Les actions ont débuté par une connaissance plus approfondie du milieu et par la sensibilisation des producteurs au programme et à leur nécessaire structuration en OCB.

3.1.1. Pertinence

a. Pertinence par rapport au choix de la zone et des groupes cibles

Le projet est mis en œuvre dans la Communauté Urbaine de Niamey et dans la Région de Tillabéri. Le groupe cible est constitué d'éleveurs et de femmes majoritairement d'origine Peule, installés depuis de nombreuses années en périphérie de Niamey. Le groupement le plus éloigné est situé à une quarantaine de kilomètres du centre ville. Ces éleveurs sont relativement vulnérables car soumis aux aléas climatiques, à la réduction des parcours naturels, à la pression foncière et aux spéculations saisonnières pratiquées sur les aliments de survie du noyau laitier pendant la période de soudure.

L'objectif du projet est d'assurer l'encadrement de ces éleveurs en vue d'accroître la production de lait et d'améliorer la productivité de ces petites exploitations principalement par une meilleure maîtrise de l'alimentation et de la santé des animaux.

b. Pertinence par rapport aux politiques et stratégies nationales

Le projet cadre bien avec les politiques nationales et sectorielles de l'Etat du Niger, notamment :

➤ *La Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP)*

Le Niger a adopté en janvier 2002 la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) qui a été actualisée, renommée *Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP)* et présentée à la réunion des partenaires techniques et financiers du Niger en octobre 2007 à Bruxelles. Cette stratégie, fruit d'un processus participatif et itératif, qui a reçu le soutien de la communauté des bailleurs de fonds, assigne au secteur rural une place centrale, considérant qu'il peut et doit jouer un rôle moteur dans l'amélioration de la croissance économique.

➤ *La Stratégie de Développement Rural (SDR)*

Elle a été élaborée et adoptée en novembre 2003 en complément de la SDRP. L'objectif général assigné à la SDR est directement relié à l'objectif global de la SDRP qui est de réduire l'incidence globale de la pauvreté de 63% à moins de 50% à l'horizon 2015. Le projet APPLN s'inscrit dans le cadre des trois axes stratégiques de la SDR:

Favoriser l'accès des ruraux aux opportunités économiques pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural.

Prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles pour sécuriser les conditions de vie des populations.

Renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations rurales pour améliorer la gestion du secteur rural.

➤ *Le Document Cadre pour la Relance du secteur de l'Elevage*

Ce document qui est la traduction de la SDR au niveau sectoriel, constitue désormais la référence en matière de politique de développement du secteur de l'élevage. Il a été adopté le 12 mars 2002 et comprend sept (07) axes stratégiques d'intervention. Le projet APPLN s'inscrit dans le cadre de quatre axes du Document cadre pour la Relance du secteur de l'Elevage:

- Amélioration de la santé animale;
- Amélioration de la productivité des animaux (génétique et alimentation/abreuvement);
- Contribution à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté;
- Soutien à l'organisation et à la professionnalisation des acteurs.

c. Pertinence par rapport à la politique belge de développement

Le Niger satisfait aux conditions pour bénéficier d'une aide de la coopération belge: il figure parmi les pays les moins avancés et où les processus de décentralisation et de démocratisation se poursuivent normalement. Par ailleurs, le pays fait partie du groupe des « pays partenaires de la coopération bilatérale directe ». Le projet APPLN concerne un secteur clé partagé par la Coopération belge et par la République du Niger : l'agriculture et l'élevage en particulier. L'action est cohérente avec les orientations de la DGCD dont la finalité est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire avec une attention particulière à l'égard du segment de la population la plus vulnérable. La DGCD apporte également une attention particulière à l'approche holistique pour s'attaquer aux causes de la pauvreté.

d. Pertinence par rapport à la politique de VSF-B

Le thème principal du programme quinquennal de VSF-B est l'amélioration du bien-être des populations les plus vulnérables, notamment par le renforcement de la souveraineté alimentaire pour laquelle l'élevage joue un rôle essentiel dans les pays sahéliens en général et au Niger en particulier. Ainsi, VSF-B a placé parmi ses priorités d'intervention dans le cadre du programme quinquennal, l'appui aux petits producteurs de lait en milieu rural et péri-urbain. Le projet APPLN est donc en parfaite concordance avec la politique de VSF-B.

3.2. Efficacité

L'analyse de l'efficacité du projet portera sur les trois axes d'interventions: i) le renforcement du partenaire local, l'ONG Agropast ; ii) le renforcement des groupements d'éleveurs et des groupements féminins ; et iii) le renforcement de la production, de la qualité hygiénique et de la valorisation du lait.

3.2.1. Renforcement du partenaire local, l'ONG Agropast

Cet axe d'intervention comporte quatre résultats :

a. Résultat 1 : la structure et le fonctionnement de l'ONG Agropast sont renforcés

Agropast est une ONG de droit nigérien, créée et reconnue selon l'arrêté N° 137/MI/AT/DAPJ/SA du 15 août 1996. Elle a pour finalité de « contribuer significativement au développement économique, social et culturel du monde rural à travers la promotion et le développement du pastoralisme et de l'agropastoralisme au Niger ». L'adhésion à l'ONG est faite par des personnes physiques à titre individuel. L'APPLN est le premier projet mis en œuvre par l'ONG.

Le diagnostic institutionnel, organisationnel et opérationnel réalisé en août 2002 montre l'ampleur du dysfonctionnement de l'ONG au début de son partenariat avec VSF-B pour la mise en œuvre du projet APPLN. Les principaux constats sont présentés ci-dessous :

- Après l'Assemblée Générale constitutive, aucune réunion de cette instance n'a été organisée ;
- Pour sa part, le Bureau Exécutif n'arrivait pas à tenir les réunions mensuelles conformément aux textes de l'ONG. Entretemps, les membres de cet organe ont été changés à plus de 80%, sans que de nouveaux soient désignés ou élus ;

- La gestion financière est assurée par le président de l'ONG qui est à la fois ordonnateur, payeur et exécutant des dépenses ;
- Les commissaires, n'ont effectué aucun contrôle depuis la création de l'ONG ;
- Il n'existe aucun inventaire du matériel et des équipements de l'ONG ;
- La gestion n'est basée ni sur des procédures administratives, ni sur des procédures financières formelles.

Afin d'améliorer le fonctionnement de l'ONG, des objectifs intermédiaires ont été fixés pour fin 2007. Les résultats obtenus se présentent comme suit:

1) *Agropast a un organigramme bien défini et fonctionnel*

Depuis juillet 2002, l'ONG dispose d'un organigramme avec les organes suivants :

- L'Assemblée Générale (AG) ;
- Le Bureau Exécutif (BE) ;
- Le Suivi-Evaluation (SE) ;
- Le responsable de l'équipe technique (RET) ;
- Le Caissier
- Les Commissaires aux Comptes (CC) ;

L'ONG dispose également depuis janvier 2005 d'un règlement intérieur pour la direction exécutive. Cette nouvelle configuration vise essentiellement à dissocier les niveaux décisionnels et exécutifs.

Depuis 2003, les Assemblées Générales annuelles sont régulièrement organisées, donnant l'occasion d'examiner différents points portant sur le fonctionnement de l'ONG :

- Rapport d'activités et bilan financier de l'année écoulée ;
- Plan d'action de l'année suivante ;
- Admission de nouveaux membres ;
- Questions diverses

En plus de la tenue régulière des AG annuelles, on peut noter une nette amélioration de la qualité des documents introductifs et des rapports rédigés à l'issue des sessions. Par contre, le rythme des réunions mensuelles du conseil d'Administration est loin d'avoir été respecté, cette instance ne se réunissant que de manière ponctuelle sur des questions précises.

- 2) *Agropast dispose d'outils de gestion administrative et financière adaptés à ses besoins et au contexte nigérien appliqués à 90 % au moins (résultat 2006)*

Agropast dispose depuis 2005, d'un manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable adapté aux besoins de l'ONG et relativement bien appliqué.

- 3) *Agropast est reconnue pour sa bonne gestion et ses capacités techniques*

Agropast est particulièrement bien appréciée par les partenaires extérieurs rencontrés par la mission pour sa bonne connaissance du milieu des éleveurs Peuls urbains et périurbains de Niamey. Ils sont par contre plus réservés quant aux capacités managériales et techniques de l'ONG.

- 4) *7 personnes ressources sont identifiées et participent régulièrement au développement de la structure*

Afin de suppléer à l'insuffisance de compétences internes, il a été prévu de faire appel à des ressources externes pour appuyer l'ONG dans la mise en œuvre du projet. A ce jour, aucune personne ressource n'a été formellement identifiée pour participer régulièrement au développement de l'ONG.

Par contre, Agropast a réussi à nouer de bons rapports de collaboration avec les directions régionales et les services communaux des Ressources animales et de l'Environnement qui ont participé à la formation des APV et des pépiniéristes ; de même les services du génie rural de la Communauté Urbaine de Niamey ont assuré la supervision des travaux de construction des parcs couloirs de vaccination.

- 5) *5 personnes du CA et DE de Agropast et 4 personnes de l'équipe terrain ont suivi 1 module de formation*

Grâce à l'appui du projet, les responsables et les agents de l'ONG ont bénéficié de plusieurs modules de formation :

Le Président du CA :

- Gestion du cycle de projet à Bruxelles (juin 2005)
- Formation en vie associative pour les membres du CA
- Formation en suivi-évaluation; mise en place d'une ébauche de système de suivi-évaluation pour les membres du CA (juin 2007)

Le DE de Agropast a suivi plusieurs modules de formation, notamment::

- Gestion du cycle de projet (juin 2004)
- Planification opérationnelle et suivi-évaluation de programmes/projets de développement (juin 2005)

- Utilisation du logiciel SAGE (Août 2005)
- Mobilisation des ressources et recherche de partenaires (janvier 2006)
- MARP/ PIPO (Mars 2006)
- Formation en suivi-évaluation; mise en place d'une ébauche de système de suivi-évaluation (juin 2007)

Le RET a suivi plusieurs modules de formation:

- Gestion du cycle de projet (juin 2005)
- Planification opérationnelle et suivi-évaluation de programmes/projets de développement (juin 2005)
- Concept de la communication et Apprentissage de l'adulte (juillet 2005)
- Méthode HACCP (janvier 2006)
- Critères de contrôle des Bailleurs de fonds (septembre 2006)
- Cadre législatif de la santé animale (septembre 2006)
- MARP/ PIPO (Mars 2006)

Les animateurs de Agropast ont suivi plusieurs modules de formation:

- Technique de communication (juillet 2003)
- Concept de la communication et Apprentissage de l'adulte (juillet 2005)
- Gestion du cycle de projet (avril 2005)
- Formation en informatique (Word, Excel et Internet) en juin 2006
- Formation en suivi-évaluation; mise en place ébauche système de suivi-évaluation (juin 2007)
- Formation sur la vie associative, lobbying et négociation (juillet 2007)

La Secrétaire comptable de Agropast suivi plusieurs modules de formation:

- Généralités sur la comptabilité (juin 2005)
- Techniques administratives (juillet 2005)
- Utilisation du logiciel SAGE (Août 2005)
- Maîtrise Winbooks (septembre 2005)
- Contrôle interne (2006)

- Contrôle interne (2007)

La mise en œuvre du volet formation appelle les commentaires suivants :

Concernant les membres du CA de Agropast, les réalisations ont été en deçà des prévisions et des attentes ; ces résultats assez mitigés seraient dus à une profonde divergence entre les membres du CA qui sollicitaient des voyages d'études (effectivement mieux adaptés à leurs profils) et le projet qui privilégiait les formations « en salle ». Il faut cependant noter que le CA n'a pas proposé de plan de formation dans ce sens.

Le DE, le RET et la secrétaire comptable ont reçu des modules correspondants à leurs niveaux respectifs et cadrant bien avec leurs responsabilités au sein du projet.

La formation en vie associative dispensée aux animateurs est intervenue à la fin du projet et ne leur a pas été d'une grande utilité. Si l'on considère par ailleurs que deux des trois animateurs n'ont pas de compétence en matière d'élevage, on peut également déplorer qu'aucune disposition n'ait été prise pour renforcer leurs compétences dans ce domaine.

En dépit de cette faiblesse, il est indéniable que les formations dispensées ont été globalement d'une grande utilité pour le personnel de terrain dont les capacités ont été renforcées. Les sujets couverts cadrent bien avec une meilleure mise en œuvre de leurs missions et les méthodes pédagogiques utilisées, associant théorie et pratique, sont bien adaptées aux thèmes des formations dispensées.

6) *Une comptabilité professionnelle analytique à partie double est mise en place*

En 2003, la comptabilité de Agropast était tenue sur un logiciel hébergé chez VSF-B. La comptabilité actuellement tenue par la secrétaire comptable sur le logiciel SAGE ligne 100 a ensuite été totalement transférée à l'ONG Agropast.

b. Résultat 2 : l'ONG Agropast est apte à organiser les OE et à leurs fournir un appui technique plus efficace

1) *En fin 2007, 95 % des OE apprécient l'appui de Agropast*

Les éleveurs rencontrés par la mission apprécient particulièrement les financements mobilisés (selon eux par Agropast) ainsi que la qualité des relations que l'ONG entretient avec eux et la disponibilité des agents. Ils ne font par contre que très rarement référence à la qualité des appuis techniques apportés ni au professionnalisme de Agropast.

L'impression qui se dégage, c'est que le staff de Agropast a utilisé les opportunités offertes par le projet pour faire la promotion de la structure auprès des éleveurs. Ce souci constant de Agropast de soigner son image auprès des éleveurs s'est souvent traduit par un manque de fermeté en cas de non-respect des engagements souscrits, ce qui n'est évidemment pas toujours compatible avec les objectifs du projet et la durabilité des actions engagées.

c. Résultat 3 : la visibilité et la crédibilité de l'ONG Agropast sont accrues

1) En fin 2007 Agropast collabore avec 6 partenaires différents

L'ONG a été prestataire de services pour Swissaid, le PSEAU, la CCA et Karkara (ONG nigérienne).

2) En fin 2007 Agropast gère 3 autres projets

L'ONG ne gère aucun projet en dehors de l'APPLN. Agropast est actuellement en pourparlers avec le projet PSEAU pour la création d'un centre de collecte du lait à Hamdalaye et avec Swissaid pour la mise en œuvre d'un projet de protection de l'environnement. Le partenaire VSF-B dit ne pas être associé à ces négociations et la mission n'a pas disposé de documents permettant d'apprécier leur consistance et leur chance d'aboutir. Le DE de l'ONG fait preuve d'un grand optimisme, mais si ces négociations n'aboutissent pas, il faut craindre que les agents formés dans le cadre de l'APPLN ne quittent l'ONG, à l'instar du RET qui a déjà trouvé un autre emploi.

3) En fin 2007 Agropast a 4 rencontres / an avec le MRA

L'ONG tient plus de 4 rencontres/an avec les directions centrales et les services déconcentrés du MRA, aussi bien pour la mise en œuvre des activités du projet que pour l'organisation de manifestations de portée nationale comme le lancement officiel de la campagne de vaccination en 2007 à Gorou Kirey (village où le projet a construit un parc couloir de vaccination et encadre une OCB et un groupement féminin).

Agropast est membre de plusieurs collectifs, réseaux et groupes de réflexion, notamment :

- La Chambre de concertation des ONG et Associations de Développement
- Le Collectif des ONG de Niamey
- Le Collectif des Associations pastorales du Niger
- Le Réseau pour l'Environnement et le Développement durable
- Le Réseau pour la durabilité sociale du développement
- Le Conseil Mondial des éleveurs
- La Tribune pastorale du Niger

Il faut noter qu'aucun élément permettant d'apprécier l'implication et la place d'Agropast dans ces organisations ne nous ont été présentés.

4) En fin 2007 Agropast dispose d'un plan d'action pour 2008

L'ONG dispose d'un Plan de développement Stratégique opérationnel 2006-2009 dont la faisabilité dépendra largement de la capacité de Agropast à conclure d'autres partenariats et à

mobiliser des ressources extérieures. Ce PDS a été élaboré lors de la mission de Diagnostic Institutionnel de Agropast (fin 2005 – début 2006) commanditée et financée par le projet APPLN.

5) *En fin 2007 Agropast dispose d'une plaquette de présentation*

La plaquette a été conçue mais n'a pas été éditée et largement diffusée.

Pour **conclure sur le résultat 3**, on peut noter que l'ONG a réussi à améliorer sa visibilité, mais qu'elle n'a par contre pas réussi à renforcer sa crédibilité auprès d'autres bailleurs de fonds et négocier la mise en œuvre de nouveaux projets ; ceci constitue une source d'inquiétude pour l'après APPLN.

d. Résultat 4 : l'ONG Agropast a capitalisé ses expériences en gestion administrative et technique

1) *En fin 2007 :*

** Agropast dispose de 10 fiches techniques et de supports d'animation*

** Agropast a finalisé 1 Manuel de l'Animateur de l'APPLN*

** Agropast dispose de 3 manuels et 3 modules de formation*

L'ONG dispose de plusieurs guides de vulgarisation et modules de formation élaborés par le projet :

- 1 guide de sensibilisation sur l'éducation environnementale
- 1 guide de sensibilisation sur l'alimentation de la vache laitière
- 1 manuel "gestion de la reproduction"
- 1 manuel de fabrication du fromage tchuku

L'ONG dispose de 2 documents de capitalisation sur la construction des BAB et des granges collectives et d'un lot de posters pour la sensibilisation du grand public.

L'ONG dispose et utilise également plusieurs manuels et guides de formation produits par d'autres partenaires, notamment :

- 4 guides sur l'hygiène et la qualité du lait (LSN)
- La stratégie d'appui aux familles vulnérables (ZEPESA)
- La stratégie du projet (ZEPESA) en matière de santé animale
- Manuel du vulgarisateur en élevage au Sahel (MRA / Burkina Faso)
- Formation des membres des GF en matière d'AGR (ARMFD)

- Santé et production animale de la volaille (ARMFD)
- 6 modules de formation des auxiliaires d'élevage (produits par le PROXEL) :
 - Formation de l'AE – Module 1 – Rôles, fonctions et limites de l'AE
 - Formation de l'AE – Module 2 – Notions de santé animale de base
 - Formation de l'AE – Module 3 – Notions de médicaments et vaccins
 - Formation de l'AE – Module 4 – Principales maladies des animaux domestiques
 - Formation de l'AE – Module 5 – Pratique de la vaccination sous la supervision d'un vétérinaire
 - Formation de l'AE – Module 6 – Parasites et notions de cycles parasitaires

Les guides et les manuels sont bien conçus et utilisés par les animateurs. Des copies ont été placées dans les villages cibles et donc disponibles à tout moment pour les populations.

Pour conclure sur le renforcement des capacités du partenaire local, on peut noter que :

Des progrès assez importants ont été réalisés par rapport au fonctionnement interne de l'ONG qui s'est nettement amélioré, même si de nombreuses difficultés subsistent et qu'il y a toujours « risque de tomber dans le piège du fondateur (affaire d'une ou deux personnes, politique de gestion personnalisée) ».

Les capacités managériales et techniques de l'ONG ont été significativement renforcées.

Les relations de Agropast avec les éleveurs et le climat de confiance se sont renforcés.

Des outils pédagogiques ont été développés et appropriés par l'ONG.

Malgré ces progrès, l'image que Agropast renvoie à ses partenaires est celle d'une structure dont la gestion reste opaque et centrée sur une seule personne (le DE); cette situation assez paradoxale mériterait d'être améliorée par un travail de communication et d'écoute.

A défaut de trouver un nouveau partenaire et de démarrer un autre projet à la fin de l'APPLN, les acquis actuels risquent de disparaître rapidement avec le départ du personnel formé à grands frais et l'absence de fonds pour faire face aux charges de fonctionnement de la structure.

3.2.2. Renforcement des groupements d'éleveurs et des groupements féminins

Le projet APPLN intervient actuellement au niveau de 26 sites, auprès de :

- 26 OCB regroupant 1172 membres ; 24 OCB disposent de leurs agréments. Certaines organisations communautaires de base sont mixtes et regroupent des hommes et des femmes.
- 16 Groupements féminins regroupant 545 membres ; tous les GF disposent de leurs agréments.

Le nombre de bénéficiaires directes du projet serait de 1717. Le tableau ci-dessous présente la répartition par sexe.

Tableau 1: Répartition des bénéficiaires directes du projet par site et par sexe

Site	OCB			GF	Total bénéficiaires	Total femmes	% Femmes
	Nbre membres	dont Hommes	dont femmes	Membres GF			
Banda Bari	67	40	27		67	27	40%
Bartchawal	29	29	0		29	0	0%
Bataré	43	43	0	16	59	16	27%
Boyanga	23	23	0		23	0	0%
Damari	27	27	0		27	0	0%
Djadjiré	30	27	3	14	44	17	39%
Doga	40	29	11	14	54	25	46%
Dolewo	34	34	0		34	0	0%
Feto Boki	34	29	5	26	60	31	52%
Gorou Goussa	103	43	60	93	196	153	78%
Gorou Kirey	60	45	15	60	120	75	63%
Gorou Tondibia	108	43	65	36	144	101	70%
Guillahel	49	42	7		49	7	14%
Kahé	30	25	5		30	5	17%
Komba	33	33	0		33	0	0%
Koubo Banda	96	53	43	44	140	87	62%
Louga	17	17	0	13	30	13	43%
Roubire	40	40	0	31	71	31	44%
Route Filingué	15	15	0	45	60	45	75%
Soudouré Gorou	30	27	3	33	63	36	57%
Soudoure Peul	28	28	0		28	0	0%
Timéré	49	32	17		49	17	35%
Tokabinkani	28	27	1	21	49	22	45%
Toulweye	92	92	0	35	127	35	28%
Wouro Fulbe	37	17	20	20	57	40	70%
Zeiban Fiti	30	30	0	44	74	44	59%
TOTAL	1172	890	282	545	1717	827	48%

Source : APPLN

Ainsi, sur les 1717 bénéficiaires directs du projet on dénombre 827 femmes soit 48%. Cette proportion est « acceptable » si l'on sait que la prise en compte de la composante femme n'a été véritablement effective qu'à partir de 2004 avec la création des premiers groupements féminins.

Les OCB et les groupements féminins ont été créés sur la base de la loi coopérative de 1996. A quelques exceptions près, les OCB et les GF ont été suscités par le projet qui en a fait une condition pour son intervention ; ainsi dans la plupart des cas, les gens se sont mis en groupement d'abord pour avoir accès à des financements extérieurs.

Si les GF font preuve d'un certain dynamisme (avec des réunions fréquentes et des initiatives allant dans le sens d'une diversification et du cofinancement des activités), nombre d'OCB visitées par la mission se caractérisent par une gestion peu démocratique et centrée autour d'un petit noyau de trois à quatre personnes.

Sans grande expérience en matière de vie associative et de gestion, traversés par un taux élevé d'analphabétisme, les OCB et les groupements féminins seront de véritables orphelins à la fin du projet l'APPLN ; il est fort à craindre qu'un nombre important d'OCB ne survivent pas à la fin du projet, d'autant plus que Agropast ne dispose pas de ressources pour les accompagner.

a. Renforcement de la production, de la qualité hygiénique et de la valorisation du lait

Cet axe a été mis en œuvre à travers six activités :

Appui à l'approvisionnement en sous produits agro-industriels

Des fonds de roulement ont été placés au niveau des 26 banques d'aliments du bétail (BAB) en vue de faciliter l'approvisionnement en son de blé, son de riz, graines de coton et tourteaux de graines de coton. Le montant total des fonds de roulement s'élève à 14 176 .225 FCFA dont 12.732.875 FCFA fournis par le projet et 1.443.350 FCFA apportés par les bénéficiaires, soit une moyenne de 545.239 FCFA, 489.726 FCFA et 55 513 FCFA respectivement. Ces moyennes cachent cependant de grandes disparités. Ainsi l'apport du projet varie entre 1.125.000 FCFA pour Koubo Banda et 245.000 FCFA pour l'OCB de Banda Bari. Quant à la participation des bénéficiaires, elle varie de 150.000 FCFA à Guillahele à 17.000 FCFA à Soudouré Peulh. En termes de ratio, la contribution des OCB présente également de grandes disparités : 30% de l'apport du projet à Guillahele contre seulement 4% à Koubo Banda. La disparité constatée dans les montants apportés par le projet serait liée au fait que les apports se font par tranches annuelles et que la mise en place des fonds de roulement n'a pas commencé la même année pour toutes les OCB. Ces disparités tiendraient à un manque de normes applicables à tous.

La gestion et la vente des intrants sont en principe assurées par un comité de gestion. Dans la plupart des OCB visitées par la mission, ces fonctions sont dans les faits assurées par le président, le secrétaire général, le gérant et le trésorier. Les autres membres de l'OCB et en particulier les femmes ne sont que de simples clients de la boutique, ignorant tout ou presque du fonctionnement de la BAB. A cet égard, les BAB de Gorou Kirey et Wouro Fulbé gérées par des femmes, constituent des exceptions.

Les achats sont généralement effectués à Niamey. Exceptionnellement, l'OCB de Gorou Kirey s'est approvisionnée en son de maïs à Malanville (Bénin), ce qui a entraîné d'importants frais de route et de transport. La mission a évalué les montants mobilisés pour les achats à partir d'un échantillon de 4 BAB sur les 8 visitées. Il apparaît ainsi que les montants utilisés en 2007 pour les approvisionnements varient entre 37% du fonds de roulement à Fetto Bokki et Gorou Tondibia, 30% à Komba et seulement 14% à Gorou Kirey. Il y a donc une partie importante des fonds de roulement qui « dorment » et qui auraient permis de diversifier les intrants commercialisés par les BAB. La mission estime

qu'une gestion plus démocratique et un suivi plus rapproché de la part du projet auraient permis de faire une meilleure utilisation des fonds mis en place.

La vente des intrants est ouverte à tout le monde, y compris les non membres et les habitants des villages environnants. Elle se fait par sac entier (de 50 kg en général) ou au détail (par mesure/tiya de 2 à 2,5 kg), ce qui permet à différentes catégories d'éleveurs de s'approvisionner en fonction de leur pouvoir d'achat.

La généralisation de la pratique de la vente à crédit est un phénomène particulièrement inquiétant et constitue un danger pour la survie de l'opération après la fermeture du projet. En effet, la vente à crédit a touché 18 BAB en 2007 (69% des BAB) contre 7 (27% des BAB) en 2006 (Rapports des auto-évaluations assistées des activités économiques menées par les groupements encadrés par l'APPLN). Le montant total des crédits à récupérer a ainsi été évalué à 2 715 040 FCFA, soit 19% des fonds de roulement, avec des cas extrêmes à Bataré (66%), Damari (55%), Boyanga (47%). Il est d'ailleurs à noter que le rapport de l'auto-évaluation de 2007 ne précise pas si les crédits de 2006 ont été récupérés. D'autre part, la mission n'a obtenu ni la liste des débiteurs ni les montants concernés. En même temps qu'elle constitue une menace sérieuse pour la pérennité de l'opération, cette situation traduit une gestion patrimoniale au niveau des OCB et un suivi/contrôle peu rigoureux de la part du projet.

La mission a également observé que les fonds BAB font parfois l'objet de prélèvements pour financer des activités qui sont loin de l'objet pour lequel ils ont été mis en place : participation à la construction du centre de collecte de lait de Hamdalaye (une activité en cours de montage par le projet PSEAU et l'ONUDI avec la participation de Agropast, sans l'implication officielle du projet et du partenaire VSF-B), contribution aux AG de Agropast, contribution aux réunions du ROPA, rencontre des Rouggas financées sur les fonds BAB de Gorou Tondibia.

En conclusion, la mission estime que l'opération BAB correspond bien à un besoin de la population. Elle permet de rendre différents types de sons disponibles dans les villages et accessibles pour toutes les catégories d'éleveurs à des prix non prohibitifs. Cependant, sa gestion souvent non transparente, peu démocratique et insuffisamment ouverte aux femmes, ainsi que la généralisation de la vente à crédit constituent les principales faiblesses et des menaces sérieuses pour l'opération. La mission estime également que le projet aurait du s'inspirer de l'expérience des boutiques d'intrants créées par le « Projet Intrants » mis en œuvre depuis plusieurs années par la FAO sur financement belge et qui :

- proposent une gamme plus diversifiée de services de proximité ;
- procèdent à des ventes au comptant ;
- rémunèrent les gérants ;

- disposent d'un Comité de Gestion (CG) spécifique² et de deux (2) commissaires aux comptes.

L'adoption de l'approche « boutique d'intrants » aurait permis :

- de diversifier les intrants et services offerts : sous produits agro-industriels, sels fogah et natron, semences, vaccination de la volaille ;
- d'intégrer l'activité des granges collectives ;
- d'éviter les ventes à crédit ;
- de mieux motiver et de responsabiliser les gérants ;
- d'avoir des activités tout au long de l'année et de faire une meilleure utilisation des fonds de roulement.

Appui à la conservation des fourrages

Les éleveurs de la zone d'intervention du projet sont régulièrement confrontés à un important déficit fourrager au cours des derniers mois de la saison sèche (mai, juin, juillet). Au cours de cette période dite de soudure, les prix de la paille et des fanes augmentent considérablement. L'intervention du projet se fait à travers un appui pour la construction de granges et la mise en place de fonds de roulements.

Le projet a d'abord mis en place des granges individuelles au niveau de 15 sites. Un montant de 3.570.000 FCFA a été apporté par le projet et 2.614.160 FCFA par les OCB, soit un total de 6.184.160 FCFA pour l'achat en fin de saison des pluies (octobre, novembre) de fanes de niébé ou d'arachide, de tiges de mil, de paille de riz, de bourgou ou de foin en vue de leur utilisation/vente en période de soudure. Face à la précarité des matériaux de construction et la nécessité de refaire les granges individuelles chaque année, le projet a changé de stratégie et opté pour la construction de granges collectives au niveau de 11 des 15 sites de granges individuelles. Il s'agit de hangars en briques d'argile recouverts d'un toit en paille. Une autre dotation en fonds de roulement a été faite pour un montant de 3.285.000 FCFA dont 3.000.000 FCFA fournis par le projet et 285.000 FCFA apportés par les OCB. Les conventions d'opération APPLN/OCB prévoient que les fonds apportés aux granges individuelles par le projet soient reversés dans les fonds des ranges collectives. Mais cette disposition n'a pas été respectée par tous les bénéficiaires des granges individuelles comme la mission a pu le constater à Gorou Tondibia où 80.000 FCFA seulement ont été transférés sur un total de 170.000 FCFA.

² Sous la supervision du bureau de la coopérative ou de l'union

Appui à la santé animale (APV)

1) Formation et équipement des auxiliaires para vétérinaires (APV)

C'est la mission de monitoring de décembre 2004 (Mission Eddy Timmermans) qui a permis d'intégrer la problématique de la santé animale aux activités du projet, ouvrant la voie à la mise en œuvre d'activités dans ce domaine. 26 auxiliaires para-vétérinaires dont une femme³ ont ainsi été formés et dotés chacun de deux caisses métalliques et d'un premier stock de produits. Le montant total des fonds de roulement apportés par le projet pour les produits vétérinaires est de 1.660.880 FCFA.

Sur la base des interviews semi structurées réalisées avec un échantillon de 7 APV, la mission a pu apprécier la bonne maîtrise des rudiments de santé animale et d'utilisation des produits (essentiellement des antiparasitaires et des antidiarrhéiques). Au cours de ses investigations, la mission a également observé une grande disparité entre les marges autorisées par les OCB ainsi que sur la répartition de celles-ci.

Tableau 2: Niveau et répartition de la marge sur quelques produits vétérinaires au niveau de 2 OCB

OCB	Prix à l'achat	Prix cession	Marge FCFA		
	FCFA	FCFA	Montant	part OCB	part APV
Koubo Banda					
Vermitan 2500 mg	520	550	30	20	10
Vermitan 600 mg	165	200	35	20	15
Bolus3	125	150	25	15	10
Disto 5	110	150	40	30	10
Gorou Kirey					
Disto 5	110	125	15	5	10
Abendazole	300	400	100	30	70

Il apparaît ainsi que pour le comprimé de Disto 5 acheté à 110 FCFA, le prix de cession a été fixé à 150 FCFA par l'OCB de Koubo Banda et 125 FCFA par celle de Gorou Kirey. C'est évidemment là une des manifestations de l'approche communautaire et du « laisser faire » adoptés par le projet. On constate également que la répartition de la marge est presque toujours faite à l'avantage de l'OCB (qui a pourtant d'autres sources de revenus), ce qui n'est pas motivant pour les APV. Ces derniers ont d'ailleurs déclaré à la mission que le niveau de leurs recettes ne leur permet pas de gagner leur vie à travers leur activité. Et selon tous les APV interrogés par la mission, le sentiment d'être utiles à leurs communautés constitue leur principale source de motivation.

3 Il s'agit de l'APV de Wouro Fulbé qui a par la suite quitté le site pour rejoindre son mari dans une autre localité

Malgré les quelques faiblesses constatées, la mission a noté la bonne appréciation des populations pour cette activité. Comme pour toutes les activités appuyées par le projet, il n'y a pas de système de suivi permettant de connaître le nombre de bénéficiaires ou d'en évaluer la rentabilité et l'impact.

2) Construction de parcs couloirs de vaccination (PCV)

Afin de prévenir l'éclatement de foyers de péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), les services du MRA organisent des campagnes annuelles de vaccination sur l'ensemble du territoire national. Par ailleurs, en fonction des dominantes pathologiques locales, des vaccinations ciblées sont organisées dans les différentes régions du pays. Ainsi, dans la zone d'intervention du projet, les services vétérinaires organisent des vaccinations contre le charbon bactérien et une chimio-prévention contre la trypanosomiase animale en plus de la vaccination contre la PPBC. Depuis le début des années 90, toutes ces vaccinations sont payantes alors qu'elles étaient gratuites auparavant.

Afin de faciliter la contention des animaux au cours des opérations de vaccination et d'éviter les coupes de bois pour la construction de parcs traditionnels qu'il faut renouveler après chaque campagne, deux PCV métalliques ont été construits par le projet respectivement à Zéban Fitti et Gorou Kirey pour un coût total de 11.848.852 FCFA. Ces équipements sont bien appréciés, aussi bien par les éleveurs que par les services vétérinaires et les autorités communales concernées.

En plus des appuis financiers du projet, la construction des PCV a mobilisé la Direction Régionale des Ressources Animales, le Génie Rural ainsi que les Mairies des Communes 2 et 5 de Niamey. La gestion/entretien des PCV incombe aux utilisateurs à travers des comités de gestion inter villageois qui perçoivent 5 FCFA pour chaque bovin vacciné.

3) Appui à la valorisation et à la commercialisation du lait

Afin de permettre aux femmes de retrouver leur rôle traditionnel dans la commercialisation du lait, le projet a appuyé les groupements féminins en leur apportant un financement de 3 047 150 FCFA en complément de leur effort qui s'élève à 513 850 FCFA, soit un total de 3 561 000 FCFA que les femmes utilisent pour l'achat de lait frais qu'elles font cailler et qu'elles revendent sur place ou sur les places de marchés environnants. Le tableau ci-dessous présente la répartition des fonds obtenus par groupement féminin et le montant moyen par femme pour chaque groupement.

Tableau 3: Répartition des fonds de roulement lait caillé

OCB	Nbre membres	Apport Projet (CFA)	Apport OCB (CFA)	Total (CFA)	Montant par membre (CFA)
Bataré	15	104 000	16 000	120 000	8 000
Doga	13	121 500	8 500	130 000	10 000
Gorou Kirey	65	340 000	65 000	405 000	6 231
Djadjiré	13	47 500	2 500	50 000	3 846
Route Filingué	45	405 000	45 000	450 000	10 000
Wouro Fulbé	20	180 000	20 000	200 000	10 000
Gorou Tondibia	32	288 000	32 000	320 000	10 000
Soudouré Gorou	36	90 000	9 000	99 000	2 750
Koubo Banda	44	140 650	19 350	160 000	3 636
Zéban Fitti	43	99 000	16 000	115 000	2 674
Fetto Boki	20	127 000	58 000	185 000	9 250
Louga	12	100 000	10 000	110 000	9 167
Tokabinkani	20	108 500	61 500	170 000	8 500
Gorou Gousaa	60	340 000	75 000	415 000	6 917
Roubiré	24	216 000	24 000	240 000	10 000
Toulouweye	52	340 000	52 000	392 000	7 538
Total	514	3 047 150	513 850	3 561 000	6 928

Source : APPLN

Le tableau ci-dessus fait surtout apparaître une grande disparité des montants obtenus par chaque femme en fonction du groupement auquel elle appartient. Ce montant varie de 10.000 FCFA/femme à Doga, Route Filingué, Wouro Foulbé, Gorou Tondibia et Roubiré, à seulement 2.750 FCFA/femme à Soudouré Gorou. Il s'agit là d'une situation qu'il faut corriger avant la clôture définitive du projet, d'autant qu'il s'agit d'une opération très appréciée par les femmes qui en tirent des revenus certes faibles mais qui leur procurent une certaine autonomie financière et une grande fierté comme l'attestent les exemples ci-dessous.

Cas N°1 : Madame Fatima Haram de Fetto Bokki

Achat de 6 litres de lait frais	200 FCFA X 6 = 1200 FCFA
Vente de lait caillé sur le marché de Hamdalaye	1500 FCFA
Vente de beurre sur le marché de Hamdalaye	200 FCFA
Total des recettes	1700 FCFA
Marge réalisée	500 FCFA
Utilisation de la marge	
Achat de galettes :	100 FCFA
Achat de kola	25 FCFA
Achat de salade (kopto)	25 FCFA
Epargne	350 FCFA

Cas N°2 : Madame Wabilé Boureima de Fetto Bokki

Achat de 3 calebasses de lait frais	1000 FCFA X 3 = 3000 FCFA
Vente de lait caillé sur le marché de Hamdalaye	5000 FCFA
Vente de beurre sur le marché de Hamdalaye	500 FCFA
Total des recettes	5500 FCFA
Marge réalisée	2500 FCFA
Utilisation de la marge	
Achat de galettes	50 FCFA
Achat de kola	50 FCFA

Cas N°3 : Madame Fadima Soumana de Wouro foulbé

Achat de 10 litres de lait frais	250 FCFA X 10 = 2500 FCFA
Achat de bois	100 FCFA
Achat de savon	50 FCFA
Achat d'eau	50 FCFA
Total des dépenses	2700 FCFA
Vente de lait caillé	2750 FCFA
Vente de beurre	300 FCFA
Total des recettes	3050 FCFA
Marge réalisée	350 FCFA
Utilisation de la marge	
Achat de kola	50 FCFA
Epargne	300 FCFA

Le projet a également procédé à la formation des membres des groupements féminins sur la technologie de fabrication du fromage sec (tchuku). Des kits ont été fournis à une partie des groupements féminins, mais l'opération n'a pas eu le succès escompté en raison de son manque de rentabilité, si l'on considère qu'il faut utiliser 1 litre de lait frais (valeur : 200 Frs à 400 frs, selon la saison et le lieu) pour fabriquer 1 feuille de fromage vendue 250 frs à Niamey.

Production et distribution de plants fourragers

Au cours de la longue saison sèche qui va généralement d'Octobre à fin Mai, la valeur alimentaire des pâturages herbacés naturels diminue progressivement lorsque ces derniers ne disparaissent pas totalement. Afin de suppléer à cette perte de valeur des pâturages herbacés et assurer une meilleure alimentation du cheptel, le projet a initié une opération de production et de distribution de plants d'arbres fourragers aux éleveurs encadrés.

Deux pépinières communautaires ont ainsi été installées et équipées en 2006 à Bataré et Gorou Tondibia en vue de la production de 1000 plants chacune. Pour la conduite de cette activité, le projet a eu recours aux services de la Direction Régionale de l'Environnement de Niamey pour la formation de pépiniéristes et les conseils techniques. Il faut noter que la pépinière de Gorou Tondibia a été installée sur un terrain prêté à l'OCB par le chef du village pour une période de dix ans, conformément à l'attestation signée à cet effet. Le projet a également assuré la fourniture du premier stock de semences et autres intrants. Les espèces locales ont été privilégiées dans le choix du matériel végétal qui doit répondre aux critères suivants :

- Avoir une bonne capacité d'adaptation au climat de la zone
- Avoir une croissance rapide
- Avoir une production importante de fourrage
- Avoir un taux élevé d'appétibilité pour les animaux

Le choix des populations a porté sur quatre essences locales :

- *Acacia nilotica* « Gaouri »
- *Acacia albida* « Tcheiki »
- *Bauhinia ruffescens* « Namari »
- *Acacia senegal* « patouki »

Pour des prévisions de 2000 plants, seulement 787 plants ont été produits au cours de la campagne 2006, soit un taux de réalisation de 39%. Ce faible taux de réalisation ajouté à un suréquipement des pépinières s'est traduit par un prix de revient prohibitif du plant produit (de l'ordre de 3.085 FCFA à Gorou Tondibia et 869 FCFA à Bataré) et la mévente des plants, d'autant plus que les populations sont habituées aux distributions gratuites par les services publics.

A ces difficultés liées à la production et à la vente des plants se sont ajoutées celles liées à la plantation : pas dans les habitudes culturelles, non maîtrise de la technique, manque de collaboration voir hostilité des propriétaires des champs sur lesquels sont installés les éleveurs et qui eux ne font pas toujours partie des groupes cibles du projet (principalement sur la rive gauche du fleuve Niger). La mission estime que malgré les intentions louables du projet, cette activité n'a pas suffisamment tenu compte du contexte socio culturel dans lequel se déroule le projet APPLN. C'est pourquoi la mission fait sienne la proposition du Directeur Régional de l'Environnement de la Communauté Urbaine de Niamey visant à réorienter

l'opération⁴ : pour tendre vers la production de plants d'arbres fruitiers (manguiers, goyaviers, agrumes) et la promotion de l'arboriculture fruitière beaucoup plus porteuse et réalisable dans les concessions y compris par les femmes, contournant ainsi les problèmes fonciers là ils se posent avec acuité.

Cette réorientation permettra de valoriser les investissements réalisés par le projet, de fournir une source de revenus plus sûre et d'améliorer le régime alimentaire des familles.

Culture d'Echinocloa stagnina (bourgou)

A la demande de l'OCB de Gorou Tondibia, le projet a apporté son appui financier pour l'aménagement en 2003, d'une bourgoutière d'une superficie d'environ 2,5 ha sur un terrain prêté à l'OCB par le chef du village pour une période de dix ans, conformément à l'attestation signée à cet effet⁵. Ce terrain est situé dans un bas fonds.

L'appui du projet a été fourni pour la pose d'une clôture et l'achat des premières boutures⁶.

Le premier repiquage effectué en 2003 a été totalement repris en 2004 et le sera certainement encore en 2007 en raison des fréquentes inondations qui ont également entraîné la reprise de la clôture et des surcoûts. Ainsi, malgré la vente de 1447 bottes de bourgou en 2004 et 2005 l'opération présente un bilan négatif :

Total des recettes : 83.855 FCFA
Total des dépenses : 115.325 FCA
Bilan : -31.470 FCFA

Il est à noter que ce déficit a été comblé grâce à des ponctions sur les fonds de la BAB, ce qui ne peut durer indéfiniment. Par ailleurs, pour marquer son droit de propriété sur la parcelle, le chef de village a prélevé le contenu de deux charrettes sur les récoltes de 2004 et 2005. Tout ceci pose le problème de la poursuite de cette opération financièrement non rentable et réalisée dans des conditions foncières assez précaires.

Pour conclure sur ces activités d'alimentation et de protection sanitaire du cheptel on peut faire les commentaires suivants :

Le projet a réagi dans le bon sens en réorientant les granges individuelles vers des granges collectives ; cependant, en raison d'un suivi insuffisant de la part du projet et de l'incapacité

⁴ Zangui Guimba : Rapport d'Evaluation des pépinières villageoises des OCB de Tondibiah Gorou et de Bataré, juin 2007

⁵ Alors que le Président de l'OCB interrogé par le consultant a pour sa part avancé une période de 100 ans

⁶ La plantation est faite par éclats de souches

des OCB à imposer une autodiscipline en leur sein, de nombreux bénéficiaires à titre individuel de fonds de roulements ne les ont pas transférés vers les granges collectives.

Les opérations de production de plants fourragers (pépinières) et de culture fourragère (bourgoutière) ont été montées à la demande des éleveurs. Par cette approche « à la demande », le projet a fait preuve d'une grande souplesse et d'une capacité d'adaptation, d'autant que les volumes financiers engagés restent tout à fait maîtrisables. Dans les deux cas cependant, il a manqué une analyse approfondie du contexte social, économique et foncier qui aurait permis de démontrer leur faible faisabilité et d'avoir des discussions plus approfondies et mieux éclairées avec les OCB demandeuses.

Il n'existe aucun dispositif de collecte et de traitement de données permettant d'apprécier le nombre de bénéficiaires et d'évaluer l'impact des opérations.

3.3. Efficience du projet

3.3.1. Gestion administrative

La gestion administrative du projet a été fortement et négativement influencée par les relations conflictuelles qui ont caractérisé le partenariat conclu entre VSF-B et l'ONG locale Agropast. L'APPLN a ainsi connu, au cours de cinq années, 1 Assistant Technique et 3 Chefs de Projet, dont le dernier cumule les tâches d'Assistant Technique.

Le projet APPLN et Agropast sont logés dans les mêmes locaux dont le loyer est pris en charge par le projet, même après le déménagement du chef de projet dans les bureaux de la coordination régionale de VSF-B. L'absence de locaux propres a brouillé la visibilité du projet et a créé une certaine confusion entre celui-ci et Agropast. Par la suite, le déménagement du chef de projet dans les locaux de la coordination régionale de VSF-B a également été source de confusion et a entraîné une certaine dilution de l'identité de l'APPLN.

La participation directe du Directeur Exécutif de Agropast à la mise en oeuvre du projet a été pour lui une opportunité de se former à la gestion de projet, même si elle a renforcé le caractère bicéphale de la gestion de l'APPLN avec d'un coté un chef de projet (VSF-B) responsable de la gestion administrative, financière et du matériel et de l'autre, un Directeur Exécutif (Agropast) ayant une forte emprise sur le personnel local et soucieux de la promotion de son ONG sur le terrain.

Malgré la présence d'un responsable de l'équipe de terrain, celle-ci n'a pas toujours bénéficié des appuis méthodologiques souhaités et d'un encadrement rapproché. Malgré donc de réels problèmes de collaboration, la mission estime que l'intervention de Agropast a permis

l'intermédiation sociale au niveau des populations bénéficiaires. De même, la mission estime que le travail en partenariat contractuel avec certains Services Techniques de l'Administration a été satisfaisant.

3.3.2. Suivi-évaluation

En l'absence d'un dispositif spécifique de suivi-évaluation au sein du projet, cette fonction a été assurée par le chef de projet. Par ailleurs, malgré quelques difficultés de mise en œuvre, l'exercice annuel d'auto-évaluation a été pour l'équipe du projet et les partenaires paysans l'occasion de faire un bilan des activités en cours, même si les effets sur les productions animales et sur les revenus ne sont pas évalués.

3.3.3. Mobilisation des moyens financiers

En intégrant les prévisions budgétaires pour 2007, les réalisations financières sur financement extérieur s'élèvent à 647.204,26 euro.

Types de dépenses (rubriques)	Dépenses en Euros						Total réalisations	
	2002	2003	2004	2005	2006	Prévisions 2007		
1. Frais de préparation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 827,94	0,00	2 827,94	0,44%
2. Frais d'investissement	29 807,91	17 320,43	49 012,62	32 650,33	25 997,00	22 621,70	177 409,99	27,41%
2.1. Infrastructures et équipement	28 630,57	12 287,13	42 325,01	19 640,67	12 783,00	19 344,05	135 010,43	20,86%
2.2. Fonds de roulement	1 177,34	5 033,30	6 687,61	13 009,66	13 214,00	3 277,65	42 399,56	6,55%
3. Frais de fonctionnement	8 858,45	29 661,42	25 981,86	30 350,85	34 807,58	22 509,17	152 169,33	23,51%
3.1. Frais de fonctionnement général	8 858,45	17 890,76	15 100,80	19 001,14	15 638,00	13 996,89	90 486,04	13,98%
3.2. Frais de formation		11 770,66	10 881,06	11 349,71	19 170,00	8 512,28	61 683,71	9,53%
4. Frais de personnel	42 323,95	53 835,47	42 777,27	39 619,65	40 635,00	34 209,51	253 400,85	39,15%
4.1. Personnel local	42 323,95	19 168,70	27 574,82	21 747,54	24 619,00	19 745,01	155 179,02	23,98%
4.2. Personnel expatrié		34 666,77	15 202,45	17 872,11	16 016,00	14 464,50	98 221,83	15,18%
5. Autres	759,69	759,69	2 735,47	1 167,99	1 775,00	0,00	7 197,84	1,11%
6. Frais administratifs	7 426,50	9 666,22	10 243,12	9 641,57	9 851,00	7 370,42	54 198,83	8,37%
6.1. Frais administratifs au sens strict	7 426,50	8 699,60	9 218,80	8 677,42	8 866,00	6 633,38	49 521,70	7,65%
6.2. Evaluation	0,00	966,62	1 024,32	964,15	985,00	737,04	4 677,13	0,72%
TOTAL	89 176,50	111 243,23	130 750,34	113 430,39	115 893,00	86 710,80	647 204,26	100,00%

Source : APPLN

L'analyse par rubrique montre que les frais du personnel constituent le plus gros poste de dépenses (39,15%) ; en considérant que la formation est un investissement, ce poste

représenterait 37% des dépenses totales. Les frais de fonctionnement général restent dans des proportions acceptables (14%).

Le projet a enregistré des taux de réalisations de 99% entre 2002 et 2006, ce qui traduit une utilisation efficiente des montants alloués et lui a permis de fonctionner dans de bonnes conditions. Des appuis financiers ont également été apportés par Agropast pour soutenir certaines initiatives des populations comme l'embouche ovine et caprine réalisée par certains groupements féminins.

Pour conclure sur l'efficience du Projet :

Malgré les difficultés dans la mise en œuvre du partenariat VSF-B/Agropast, le projet APPLN s'est révélé globalement efficient avec une gestion administrative et financière qui a évité toute rupture de trésorerie, une stratégie qui a permis de réaliser les nombreuses activités du Projet.

3.4. Durabilité du projet

3.4.1. Durabilité institutionnelle

La durabilité institutionnelle concerne en particulier l'ONG et les OCB/GF mis en place par le projet.

En ce qui concerne Agropast, la durabilité portera notamment sur les points suivants :

Durabilité technique : la structure a acquis par la pratique et grâce aux formations reçues par ses dirigeants et son personnel de terrain, des compétences techniques pouvant lui permettre de poursuivre les appuis aux éleveurs.

Durabilité organisationnelle : la pratique de la gestion du projet, les formations reçues, et les outils/procédures mis en place avec l'appui du projet et relativement bien appropriés par le DE et la Secrétaire comptable constituent des acquis importants ayant permis de renforcer significativement les compétences managériales de Agropast. La restructuration de l'ONG et la clarification des missions des différentes instances sont de nature à permettre un fonctionnement plus conforme à l'esprit associatif

Durabilité financière : Agropast ne pouvant mobiliser des ressources internes conséquentes à travers un système de cotisation, la durabilité financière de l'ONG sera largement fonction de sa capacité à mobiliser d'autres partenaires (sous forme de projets ou de prestations de service) après le retrait de VSF-B. Malheureusement, à quelques jours de la fermeture du projet, et malgré les formations et différents avertissements formulés par VSF-B en ce sens, aucune source sûre de financement n'a été identifiée par l'ONG.

En ce qui concerne les OCB et le GF

L'analyse a montré que dans la plupart des cas, les OCB et les GF ont été suscités par le projet et que la principale motivation est d'obtenir des financements extérieurs. Si les GF font preuve d'un certain dynamisme (avec des réunions fréquentes et des initiatives allant dans le sens d'une diversification et du cofinancement des activités), nombre d'OCB visitées par la mission se caractérisent par une gestion patrimoniale et peu démocratique.

Aussi, sans grande expérience en matière de vie associative et de gestion, traversés par un taux élevé d'analphabétisme, un nombre important d'OCB risquent de ne pas survivre à la fin du projet, d'autant plus que Agropast ne dispose pas de ressources pour les accompagner.

3.4.2. Durabilité politique

Les responsables techniques, les autorités administratives et politiques des communes touchées par les activités du projet apprécient les interventions de ce dernier et se disent disponibles pour apporter leur concours à la poursuite des activités. La mission craint hélas qu'il ne s'agit que de déclarations d'intention qui ne résisteront pas à l'épreuve de vérité.

3.4.3. Durabilité socio-culturelle

L'intervention est globalement adaptée aux groupes cibles et à la culture locale, même si le style d'habitat éclaté de la zone d'intervention constitue une contrainte pour la conduite d'activités associatives nécessitant des rencontres fréquentes.

3.4.4. Durabilité technologique

Les techniques et technologies utilisées sont facilement appropriables (APV, pépiniéristes), mais le taux élevé d'analphabétisme est une contrainte pour la mise en place d'un système transparent de gestion.

3.4.5. Durabilité économique et financière

Elle se pose pour la bourgoutière de Gorou Tondibia, les pépinières, mais également pour les activités des APV.

3.5. Impact du projet

En l'absence d'une situation de référence et même s'il est difficile de parler d'impact après seulement quatre années de mise en œuvre réelle des activités, on a voulu mettre en avant la perception et l'opinion des bénéficiaires dans l'appréciation des effets du projet APPLN.

Les analyses se sont basées sur le modèle des différentes dimensions de renforcement du pouvoir :

Avoir = pouvoir économique (accès aux ressources, moyens, services, revenus,)

Savoir = pouvoir intellectuel (renforcement des connaissances, des capacités)

Pouvoir = pouvoir socio-politique (organisation en groupement, négocier au nom du groupe, participer à la prise de décision au niveau du projet, du groupement, du ménage)

Vouloir = pouvoir interne (image de soi, confiance en soi, engagement au sein d'un groupe)

Pour les BAB, les granges et le bourgou : l'impact se situe au niveau de « l'avoir » (accès aux aliments du bétail et aux fourrages pour les membres), le « savoir » (renforcement des capacités de gestion des membres des comités) mais surtout au niveau du « pouvoir ». Il s'agit là d'organiser la BAB comme une structure dont les membres se sentent responsables et propriétaires. Le pouvoir de communiquer, de gérer d'une manière transparente, de négocier, d'apprendre, de s'auto-critiquer est essentiel. Concernant cette dernière dimension surtout, il reste encore beaucoup de chemin à faire.

Pour la santé animale et les pépinières: l'impact se situe tout d'abord au niveau de « l'avoir » (accès direct aux services vétérinaires de proximité et aux plants). Pour les APV et les pépiniéristes, les effets sont surtout ressentis au niveau du « savoir ».

Pour les groupements féminins, il ne suffit pas de renforcer les capacités pour qu'elles puissent mener une AGR et éventuellement augmenter les revenus (niveau « savoir » et « avoir »). Le niveau de « pouvoir socio-politique » et le « pouvoir interne » requièrent un travail considérable compte tenu de la situation de départ où les femmes ne sont pas considérées au même titre que les hommes par la société en général et au niveau des ménages en particulier. Cela aurait nécessité un accompagnement de proximité et dans la durée.

Quelques exemples d'effets mentionnés par des membres de groupements féminins :

Les femmes disposent de revenus pour elles-mêmes et même si les revenus nets tirés des activités sont parfois minimes, le fait de disposer toujours d'un peu d'argent a été mentionné comme avantage

Plus de solidarité entre femmes, le renforcement du groupe

Plus de liens, plus de connaissances, réseau de clients étendu

3.6. Aspects genre

Il n'y a pas eu une analyse genre pendant l'identification et la formulation du projet, mais il s'est avéré que les aspects liés au genre (marginalisation des femmes, accès aux moyens de production, aux intrants, propriété d'animaux, activités productives des femmes et des hommes, rôle de différents groupes dans l'élevage, la valorisation et la vente des produits laitiers, etc.) méritent une prise en compte. On a assisté à une intégration du genre au niveau de l'équipe APPLN avec le recrutement d'une animatrice.

4. Conclusions et recommandations

4.1. Conclusions

Avec des moyens financiers et humains relativement limités, le projet APPLN a conduit pendant cinq ans, des actions selon trois axes d'interventions. La mission considère "importantes" les avancées faites sur les trois axes. Toutefois, la mission considère que l'impulsion donnée en matière de renforcement des capacités institutionnelles de Agropast et de structuration des organisations communautaires de base et des groupements féminins reste fragile.

En dehors de ces aspects de développement institutionnel et de promotion rurale, la mission d'évaluation estime également "importants" les effets liés à la vulgarisation et aux investissements sur la sécurisation des activités d'élevage (stabilité de l'approvisionnement en aliments du bétail et meilleure couverture sanitaire) et sur les revenus des ménages (commercialisation du lait, embouche).

Enfin, la mission d'évaluation a constaté l'opinion très positive sur le projet exprimée par les bénéficiaires (hommes, femmes) ainsi que par les autorités administratives de la zone d'intervention.

4.2. Recommandations

Afin d'assurer une sortie plus en douceur et de donner un peu plus de chances de pérennisation des réalisations du projet, la mission formule les recommandations suivantes :

- Réaliser un état des lieux des fonds de roulements (BAB; Granges; APV; Lait caillé): stocks physiques, valeurs en caisse, banque, IMF, financement AGR; crédits clients
- Transférer tous les fonds de roulement des granges individuelles sur les granges collectives
- Sécuriser les fonds non utilisés dans des institutions bancaires ou des IMF agréées
- Harmoniser les montants des fonds de roulement lait caillé/personne (10.000 FCFA/femme)
- Former un/une nouvelle APV pour Wouro Foulbé et reconstituer le stock de produits
- Instituer et former les gérants des BAB et des granges collectives, les APV, sur l'utilisation d'un cahier unique de gestion
- Diversifier la production des pépinières et former les pépiniéristes sur la production de plants fruitiers (manguiers, agrumes...)
- Rechercher un financement pour la mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle pour les gérants et les membres des comités de gestion
- Maintenir l'équipe des trois animateurs jusqu'à la clôture des comptes du projet en Mars/Avril 2008 pour accompagner les OCB et les GF sur la base d'un cahier de charges.

Annexes

Annexe 1 : Termes de référence

Action FP 1 – Niger : Appui aux petits producteurs laitiers de la communauté urbaine et péri urbaine de Niamey

1. Contexte

Le projet d'Appui aux petits producteurs laitiers de la communauté urbaine et péri urbaine de Niamey (APPLM), cofinancé par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD - Coopération belge) est mis en œuvre par Vétérinaires Sans Frontières - Belgique en partenariat avec l'ONG nigérienne Agropast.

Le Niger est un pays sahélien de 1.267.000 km² situé en Afrique de l'Ouest. Il figure parmi les pays les plus pauvres de la planète et est classé 177^{ème} / 177 selon l'Indicateur de Développement Humain / Rapport Mondial sur le Développement Humain 2005 édité par le PNUD (http://hdr.undp.org/reports/global/2005/francais/pdf/presskit/HDR05_PKFR_HDI.pdf)

L'élevage y occupe une place importante et ce secteur représente 35 % du PIB agricole.

Le projet est mis en œuvre dans la Communauté Urbaine de Niamey et dans la Région de Tillabéri. Il intervient actuellement dans 26 groupements d'éleveurs et 16 groupements féminins.

Le groupe cible est constitué d'éleveurs et de femmes d'origine Peule installés depuis de nombreuses années en périphérie de Niamey. Le groupement le plus éloigné est situé à une quarantaine de kilomètres du centre ville. Ces éleveurs sont relativement vulnérables car soumis aux aléas climatiques, à la réduction des parcours naturels, à la pression foncière et aux spéculations saisonnières pratiquées sur les aliments de survie du noyau laitier pendant la période de soudure.

Le volet technique du projet a débuté début 2002.

La fin du projet est prévue pour le 31/12/2007.

Le projet se réalise autour de 3 axes d'interventions :

- Le renforcement des groupements d'éleveurs et des groupements féminins. Cet axe vise à la structuration et à la professionnalisation des groupements. Les différentes formations et encadrement octroyés dans ce cadre portent sur la vie associative, la rédaction des textes fondamentaux, la reconnaissance officielle des groupements et la gestion générale des groupements.
- Le renforcement de la production, de la qualité hygiénique et de la valorisation du lait. Le projet travaille sur un facteur de production limitant important : l'alimentation animale. Grâce aux banques aliments bétail, aux granges collectives et aux essais démonstrations

de plantes sélectionnées à double fin (grains pour les hommes et masse fourragère pour les animaux), le projet contribue de manière importante à l'amélioration de l'alimentation du cheptel laitier. La formation et l'équipement des auxiliaires d'élevage, la construction de parcs de vaccination et l'appui aux campagnes de vaccination permettent de contribuer à l'amélioration de la santé animale et de la qualité hygiénique du lait. Les sensibilisations à l'hygiène du lait à destination des éleveurs, collecteurs et femmes transformatrices permettent une meilleure valorisation du lait.

- Le renforcement du partenaire local, l'ONG Agropast. Par un appui conseil permanent octroyé au travers de son coopérant, ainsi que par des formations et prestations diverses, VSFB veille à la professionnalisation de Agropast. Des diagnostics institutionnels de Agropast ont été menés en vue d'améliorer l'organisation interne de l'ONG. Le projet a permis la mise en place d'une comptabilité analytique informatisée à partie double. Le fonctionnement interne de l'ONG est formalisé suite à la rédaction d'un manuel de procédures administratives et financières. Agropast bénéficie d'appui au fonctionnement et à l'équipement.

Le projet cadre bien avec les politiques nationales et sectorielles de l'Etat du Niger. L'action concerne un secteur clé partagé par la Coopération belge et par la République du Niger : l'agriculture et l'élevage en particulier.

2. Le projet

	Logique interne de la prestation	Indicateurs objectivement vérifiables
Objectif Global	La sécurité alimentaire est garantie et la pauvreté est réduite	En fin 2007, 850 éleveurs périurbains bénéficient d'un accroissement de leur production laitière et de leurs revenus
Objectif Spécifique	Le coopérant VSF-B participe activement à la professionnalisation de Agropast et des Organisations d'Éleveurs en vue d'améliorer leurs productions laitières et leurs revenus.	En fin 2007 : * La production de lait des éleveurs encadrés est augmentée de 15% * Le revenu des ménages encadrés est augmenté de 10%
Résultats Intermédiaires	R I : La structure et le fonctionnement de l'ONG Agropast sont renforcés	En fin 2007 : * Agropast a un organigramme bien défini et fonctionnel * Agropast dispose d'outils de gestion administrative et financière adaptés à ses besoins et au contexte nigérien appliqués à 90 % au moins (résultat 2006) * Agropast est reconnue pour sa bonne gestion et ses capacités techniques * 7 personnes ressources sont identifiées et participent régulièrement au développement de la structure * 5 personnes du CA et DE de Agropast et 4 personnes de l'équipe terrain ont suivi 1 module de formation * 1 comptabilité professionnelle analytique à partie double est mise en place
	R II : L'ONG Agropast est apte à organiser les OE et à leurs fournir un appui technique plus efficace	En fin 2007 : * 95 % des OE apprécient l'appui de Agropast * Agropast identifie 6 nouvelles OE qui adhèrent au projet
	R III : La visibilité et la crédibilité de l'ONG Agropast sont accrues	En fin 2007 : * Agropast collabore avec 6 partenaires différents * Agropast gère 3 autres projets * Agropast a 4 rencontres / an avec le MRA * Agropast dispose d'un plan d'action pour 2008 pour ses activités * Agropast dispose d'une plaquette de présentation de l'ONG
	R IV : L'ONG Agropast a capitalisé ses expériences en gestion administrative et technique	En fin 2007 : * Agropast dispose de 10 fiches techniques et de supports d'animation * Agropast a finalisé 1 Manuel de l'Animateur de l'APPLN * Agropast dispose de 3 manuels et 3 modules de formations

3. Objectifs de la mission

Les objectifs de la mission sont ceux liés à une évaluation en fin de projet :

- Informer les partenaires techniques et financiers sur la situation de l'action en fin de prestation, notamment sous les aspects suivants :
 - o Analyse de la conception du projet (identification et formulation du projet, pertinence...)
 - o Analyse de la mise en œuvre du projet (approche stratégique, efficacité de l'équipe, efficacité des ressources, efficience des ressources et efficacité des activités, dont l'analyse des résultats produits par le projet et l'appréciation du degré d'utilisation effective des services du projet). Cette analyse prendra en compte les résultats des monitorings précédents
 - o Appréciation de la durabilité des actions conduites (durabilité des activités, des volets et de l'axe stratégique de l'intervention)
 - o Appréciation de l'impact du projet (impact sur les groupes cibles)
 - o Analyse du renforcement partenarial (progression du partenaire local, forces et faiblesses du partenaire local, efficience du renforcement, qualité des relations partenariales...)
 - o Analyse des capacités du partenaire local principal (PLP) à gérer les biens et équipements du projet et le devenir des biens du projet dans l'après projet
 - o Analyse de la capacité de gestion des fonds de roulement des OCB et proposer une solution pour la gestion de ceux-ci dans l'après projet
- Etablir avec le projet, le partenaire local et les groupes bénéficiaires un bilan final du projet, en vue d'identifier en commun les points forts et les points faibles de l'intervention et de dégager les mesures éventuelles à prendre pour assurer une pérennisation des actions et un désengagement harmonieux de VSF-B.
- Etablir un bilan global de la prestation aux fins d'une capitalisation plus efficace par le siège (succès, difficultés rencontrées, erreurs à éviter dans le futur, stratégie partenariale)
- Formuler des recommandations claires et réalistes, fixer des délais d'exécution pour les actions prioritaires à mener en vue de la fin de la prestation.

4. Méthodologie

Le demandeur de la mission d'évaluation souhaite privilégier une approche très participative.

A ce titre, il informe les candidats que les parties suivantes peuvent être consultées dans le cadre de la mission d'évaluation :

- Le Ministère des Ressources Animales

- L' Attaché à la Coopération belge à Niamey
- Les éleveurs, femmes, associations d'éleveurs et groupements féminins
- L'équipe du projet
- Les représentants de l'ONG locale
- Le coopérant VSF-B, chef de projet
- La Coordinatrice régionale pour l'Afrique de l'Ouest

Le demandeur laisse la liberté au candidat de détailler la méthodologie proposée dans son offre technique.

5. Organisation de la mission

Calendrier de la mission

Le demandeur laisse au candidat le soin de proposer un calendrier d'exécution de la mission d'évaluation.

Il souhaite cependant que la mission n'excède pas un total de 17 jours.

Pour des raisons pratiques, le demandeur souhaite que la mission se déroule durant la deuxième moitié d'octobre 2007.

Logistique

La logistique de la mission est assurée par les moyens du projet qui seront prévus et mis en place conformément au calendrier retenu.

Le projet met à disposition du prestataire le petit matériel nécessaire au bon déroulement de la mission. Une liste du matériel souhaité sera reprise dans l'offre technique.

6. Conditions financières

Prestation

Le demandeur est tenu de respecter la loi relative au prélèvement du précompte sur l'impôt dû au titre des bénéfices (BIC). A ce titre, le demandeur se chargera de prélever le BIC, uniquement sur la prestation, qu'il versera à la Direction Générale des Impôts (République du Niger).

Le taux applicable est de

- 2 % si le prestataire est immatriculé auprès de la Direction Générale des Impôts, République du Niger
- 7 % si le prestataire n'est pas immatriculé auprès de la DGI (RN)

Le paiement de la prestation se fera sur base d'une facture émise au début de la prestation, selon la répartition suivante :

1^{ère} tranche : avance au démarrage 30%

2 ^{ème} tranche : à la remise du rapport provisoire	30%
3 ^{ème} tranche : à l'acceptation finale du rapport	40%

Frais de mission

Les frais de mission, non soumis au BIC, comprennent les pers diem, les frais de logement, les frais de visa et le transport international (si concerné).

Le paiement des frais de mission se fera selon la répartition suivante :

1 ^{ère} tranche : avant la prestation	50 % de l'estimation des frais
2 ^{ème} tranche : à la fin de la prestation sur le terrain	complément des frais réels

Le prestataire remettra une note de frais comprenant les factures relatives aux frais engagés pour la mission.

7. Modalités pratiques

Le dossier de candidature devra comporter

- une offre technique
- une offre financière
- le CV du consultant

L'offre technique reprendra clairement un descriptif de la méthodologie proposée, une proposition de calendrier, un listing du matériel souhaité pour accomplir la mission et un listing des documents souhaités pour consultation avant mission (les documents ne seront transmis qu'au prestataire retenu).

L'offre financière reprendra clairement les honoraires et une estimation détaillée des frais de mission.

Le dossier de candidature doit être envoyé au plus tard le 14 septembre 2007 à la Coordination pour l'Afrique de l'Ouest à Niamey (candidature par mail préférée).

Le choix du prestataire sera arrêté, après analyse des offres, pour le 1 octobre 2007.

8. Coordonnées du demandeur

Vétérinaires Sans Frontières - Belgique

BP 12 632 Niamey Niger

Tel. : + 227 20 72 52 01

Chef de Projet APPLN : Daniel MATHIEU, e-mail : d.mathieu@vsf-belgium.org

Remarque relative aux termes de références :

Le cadre logique intégré dans les termes de référence concernait le volet "envoi de personne".

Le cadre logique concernant le volet "financement de partenaire" a été transmis au consultant au début de la mission (voir annexe 8).

Annexe 2: Chronogramme de la mission

	Date	Sites	Axes	Activités
L	29/10/2007	Lancement Evaluation	Niamey	
M	30/10/2007	MRA (SG)	Niamey	
M	31/10/2007	Coordinatrice VSF-B; ; Maire Ny5; Mairie Bitinkodje;	Niamey	
J	01/11/2007	Ambassade Belgique; Maire Karma; Maire Hamdalaye	Niamey	
V	02/11/2007	Gorou Goussa	Route Ouallam	BAB, GC, APV, CF
S	03/11/2007	Koubobanda	Route Ouallam	BAB, GC, APV, CF
D	04/11/2007	Gorou Tondibia	Route Ouallam	BAB, GC, APV,CF, PEP
L	05/11/2007	Fettobokki; Fettobokki (GF)	Route Filingué	BAB, GC, APV, CF; LC, EO, TKU, CF, AGR
M	06/11/2007	Komba	Route Torodi	BAB, APV, CF
M	07/11/2007	Guilehel	Route Say	BAB, APV, CF
J	08/11/2007	Batare (GF)	Route Say	LC,EC, TKU, CF, AGR
V	09/11/2007	Goroukirey	Route Say	BAB, GC, APV, CF, PCV
S	10/11/2007	Toulway (GF)	Route Filingué	LC, CF
D	11/11/2007	Wouro Foulbé; Wouro Foulbé (GF)	Niamey	BAB, APV ; LC, EO, TKU, CF, AGR
L	12/11/2007	PSAU ; SG/Agropast	Niamey	
M	13/11/2007	Niger Lait; Solani; Laitière du Sahel; Coopérative laitière de Niamey	Niamey	
M	14/11/2007	CA/AGROPAST	Niamey	
J	15/11/2007	Débriefing Coordinatrice VSF-B	Niamey	
V	16/11/2007	Atelier de restitution	Niamey	

APV : Auxiliaire Para Vétérinaire

CF : Cultures Fourragères

LC : Lait caillé

PCV : Parc Couloir de vaccination

EC : Embouche caprine

PEP: Pépinière

AGR : Activité génératrice de revenus

EO : Embouche ovine

TKU : Tchoukou

BAB : Banque Aliments Bétail

GC : Grange collective

Annexe 3 : Personnes rencontrées

Nom et prénoms	Structures	Fonctions
Niamey		
Philippe Lambiliote	Ambassade Belgique	Attaché Bureau de Coopération
Mathieu Daniel	APPLN	Chef projet
Roua Oumarou	Agropast	Directeur Exécutif
Rouscoua Boubacar	Agropast	Président du Conseil d'Administration
Salifou Zoumari	Agropast	Chargé de formation
Madame Diallo Kadi	Agropast	Secrétaire Générale
Madame Zalika Tahirou	Agropast	Animatrice
Amadou Adamou	Agropast	Animateur
Abdou Moussa	Agropast	Animateur
Madame Aissata Abdourahmane	Agropast	Secrétaire Comptable
Dr Baaré Amadou	MRA	Secrétaire Général
Dr Siddo Souley	DRRA/Niamey	Directeur
Dr Véronique Renault	VSF-B	Coordinatrice Régionale de l'Afrique de l'Ouest
Abdou Amadou	PSEAU	Coordonnateur
Mathias Banzhaf	PSEAU	Assistant Technique
Boureima Amadou	Commune Rurale Bittinkoji	Maire
Idrissa Abdou	Commune Rurale Karma	Secrétaire Général
Hamdalaye		
Hassane Idé	Commune Rurale Hamdalaye	Secrétaire Général
Madame Garba Hadjo Hassane	Commune Rurale Hamdalaye	Conseillère
Mayaki Marou Tahirou dit Gazéré	Canton Hamdalaye	Chef de canton
Gorou Goussa Maourey		
Seyni Zarmakoye	OCB	Président
Mamoudou Ali	OCB	Vice Président
Hamadou Zarmakoye	OCB	Secrétaire Général
Boubacar Seydou	OCB	Secrétaire Général Adjoint
Amadou Hassoumi	OCB	Gérant BAB
Amadou Yayé	OCB	Trésorier
Soumana Saley	OCB	Trésorier Adjoint
Marou Djingo	OCB	Conseiller
Seydou Oumarou	OCB	Conseiller
Seydou Zarmakoye	OCB	Conseiller

Fatouma Seyni	GF	Présidente
Zeinabou boubacar	GF	Vice Présidente
Amina Saibou	GF	Trésorière
Zongo Nomaou	GF	Trésorière Adjointe
Amina Zarmakoye	GF	Conseillère
Aissa Sarki	GF	Conseillère
Hadiza Tahirou	GF	Commissaire aux Comptes
Biba Moussa	GF	Commissaire aux Comptes
Salé Moumouni	GF	Secrétaire Générale
Hawa Soumana	GF	Secrétaire Générale Adjointe
Koubo Banda		
Hamadou Harouna	OCB	Président
Idrissa Ali	OCB	Trésorier
Tahirou Abdou	OCB	Conseiller
Oumarou Hama	OCB	APV
Inoussa Idé	OCB	Conseiller
Seyni Adamou	OCB	Gérant BAB
Oudou Hamani	OCB	Membre
Amadou soumana	OCB	Membre
Gorou Tondibia		
Soumana Abdou	OCB	Président
Hassoumi Manou	OCB	Secrétaire Général/Gérant BAB
Garba Amadou	OCB	Secrétaire Général Adjoint
Aboubacar Amadou	OCB	Gérant BAB
OumarouSouley	OCB	Vice Président
Iynibrahim Seyni	OCB	Secrétaire Information
Ali Biga	OCB	Trésorier
Oumarou Moussa	OCB	Trésorier Adjoint
Fetto Bokki	OCB	
Hassane Sambo		Chef de village
Moussa Hama	OCB	Président
Sadou Sidikou	OCB	Secrétaire Général
Himou Haram	OCB	Trésorier
Mansour Hamani	OCB	APV
Halima Bello	GF	Présidente
Wabilé Boureima	GF	Membre
Hawa Abdoulaye	GF	Membre
Komba		

Amadou Ali	OCB	Président
Hassane Amadou	OCB	Secrétaire Général
Boubacar Djibo	OCB	Vice Président
Boubacar Sambo	OCB	APV
Guillehel		
Moumouni Soumaye	OCB	Président
Ali Abdoulaye	OCB	Secrétaire Général
Amadou Moundjo	OCB	Trésorier
Soumana Amadou	OCB	Trésorier Adjoint
Doulaye boukari	OCB	Commissaire aux Comptes
Amadou soumana	OCB	APV
Amadou Boukari	OCB	Commissaire aux Comptes
Mariama Sambo	OCB	Membre
Maimouna Boubé	OCB	Membre
Aichatou Ali	OCB	Membre
Labo soumana	OCB	Membre
Balkissa Hainikoye	OCB	Membre
Bataré		
Rahamatou Amadou	GF	Secrétaire Générale
Fadima Boubacar	GF	Trésorière Charrette
Aichatou Amadou	GF	Membre
Zeinabou Sidikou	GF	Membre
Halima Hama	GF	Vice Présidente
Hadiza Amadou	GF	Membre
Fadima Oumarou	GF	Trésorière
Wouru Foulbé		
Idrissa Boubacar dit Banadjé	OCB	Président
Aiss Sambo	OCB	Trésorière
Fadima Soumana	OCB	Gérante BAB
Toulouweye		
Mariama Boubacar	GF	Présidente
Fadima Hama	GF	Vice Présidente
Fati Soya	GF	Membre
Toumoudour Hasseini	GF	Conseillère
Hadiza Soumana	GF	Membre
Rahamatou Idé	GF	Secrétaire Générale
Zalika Tahirou	GF	Membre
Gorou Kirey		

Boubacar Ali	OCB	Président
Moussa Boubacar	OCB	Vice Président
Boureima Amadou	OCB	Trésorier Adjoint
Oumarou Amadou	OCB	Conseiller
Sidikou boubacar	OCB	APV
Hamidou Abdou	OCB	Conseiller
Fatouma Oumarou	OCB	Membre
Hadiza Amadou	OCB	Membre
Hadiza Belko	OCB	Membre
Binta Amadou	OCB	Membre
Hadiza Oumarou	OCB	Membre

Annexe 4 : Liste des participants à l'atelier de restitution

Nom prénom	Fonction	Structure
Daniel Mathieu	Chef de projet APPLN	VSF
Badamassi Djariri	Consultant	Iram
Roua Oumarou	DE Agropast	Agropast
Abdou Moussa	Animateur APPLN	Agropast
Dr Siddo Souley	DRRA Niamey	MRA
Abdoulkarim Hachimou	DRAT/DC	MAT/DC
Illia Yahaya	DRE Niamey	ME/LCD
Zalika Tahirou	animatrice APPLN	Agropast
Fatouma Abdou	secrétaire Agropast	Agropast
Aissata Abdourahmane	Computable Agropast	Agropast
Amadou Adamou	Animateur APPLN	Agropast
Soumana Hassane	Animateur PSEAU	Agropast
Hassane Hamadou	SG	OCB Komba
Amadou Boureima	SG	OCB Dolewo
Alfa Oumarou	President	OCB Kahé
Ali Abdoulaye	SG	OCB Guillahel
Soumana Abdou	President	OCB Gorou Tondibia
Boubacar Ali	President	OCB Gorou kirey
Boubacar Aoudi	President	OCB Timeré
Nouhou Ali	Vice-president	OCB Toka
Mamoudou Ali	Vice-président	Gorou goussa
Ali Moussa	Président	OCB Toulwey
Halima Bello	President	OCB Fetto bokki
Dourahmane Salou	President	OCB Louga
Amina Chaibou	Trésorier	OCB Gorou goussa
Aichatou Ali	Présidente	OCB Bataré
Aissa Sambo	Président	OCB Wouro foulbé
Fadima Amadou	Présidente	OCB Zeibane fitti
Soumana Modibo	SG	OCB Djadjiré
Moussa Hama	Président	OCB Fetto Bokki
Soumana Amadou	SG	OCB Soudouré gorou
Halima Marou	Présidente	OCB Gorou Tondibia

Annexe 5: Tableau synoptique des formations reçues après l'évaluation à mi-parcours

Type de formation	Lieu	Bénéficiaires		Durée (en j)	Date Réalisa. de	Objet (thèmes de la formation)
		Nbre	Nom ou catégorie			
Formation en vie associative	Centre d'Echanges de Connaissances et de Sagesse (CECOSA) de Dori, Burkina Faso.	5	Président du CA Secrétaire Générale Commissaire aux comptes RET 1 Membre du bureau	5	25 au 29 mars 2004	1. Les principes et fonction d'une association en général et de Agropast en particulier 2. Le charisme d'une manière générale et de manière spécifique à Agropast 3. Comment tissé des relations fructueuses avec les partenaires 4. Conduite de négociations fructueuses + visite terrain à Soumboulou sur la route de Seba 5. Financement des ONG (Agropast)
GCP	Dakoro	2	Daniel Mathieu Roua Oumarou	6	21 au 26 juin 2004	Renforcement de la maîtrise de la gestion du cycle de projet (GCP) par le personnel de terrain de VSF-B et de ses partenaires locaux
Gestion des RH	Bruxelles	1 VSF-B	Daniel MATHIEU	1/2 J	12 avril 2005	Différents aspects généraux de la gestion des RH
Knowledge Management	Bruxelles	1 VSF-B	Daniel MATHIEU	1/2 J	13 avril 2005	Gestion du savoir et la capitalisation des expériences
Elaboration de projets et participation des communautés de base	Niamey	4 Agropast	Abdou Moussa Zalika Tahirou Adamou Amadou Abdoul Kadri Amadou (représente Tera)	4 X 1/2 j	19 au 22 avril 2005	La responsabilisation des communautés de base dans le Cycle de Projet; La formulation de projets; Planification, suivi et évaluation; Mobilisation des ressources financières Etude de cas et exercices
GCP	Bruxelles	1 Agropast	Rouscoua Boubacar	3 j	20 au 22 avril 2005	Renforcement de la maîtrise de la gestion du cycle de projet pour le partenaire local
Planification opérationnelle et suivi/évaluation des projets	Niamey	2 Agropast 1 VSF-B	Ali Soumana Roua Oumarou Daniel Mathieu	4 X ½	7 au 10 juin 2005	Notions de programmes, projets, plans Notions de planification Cycle de vie d'un projet Cadre logique Planification opérationnelle Suivi d'exécution des projets Evaluation d'un projet Système suivi évaluation

La comptabilité des ONG et associations de développement	Niamey	1 Agropast 1 VSF-B	Aïssata Abdourahamane Abdoul Kadri Garba	4 X 1/2 j	07 au 10/06/2005	Elaboration d'indicateurs Généralités sur la comptabilité Les comptes et l'enregistrement comptable des opérations au journal Contrôle et correction des op comptables Stocks et inventaires Documents de synthèse comptable
Perfectionnement aux techniques de secrétariat	Niamey	Agropast	Aïssata Abdourahamane	4 X 1/2 j	05 au 08 juillet 2005	Communication téléphonique Gestion planning et classement Rédaction commerciale Rédaction administrative
Formation en techniques de communication et d'animation	Niamey	4 Agropast et 2 Karkara	Ali Soumana Zalika Tahirou Abdou moussa Adamou Amadou Hamissou Daouda Ibrahim Boubou	6 j théorie et 2 j pratique	12 au 25 juillet 2005	Concept de la communication, Apprentissage de l'adulte, Rôle et fonctions de l'animateur des adultes, Outils d'animation et de modération, Préparation d'une activité d'animation, Atelier
Comptabilité	Niamey	2 Agropast 1 VSF-B	Roua Oumarou Aïssata Abdourahamane Abdoul Kadri Garba	4 j formation et 30 j coaching	A débuté le 24 Août 2005	Formation à l'utilisation de SAGE Paramétrage, encodage, journaux, création centres de coûts, création plan comptable CISCOA, règlement factures, exemples
Formation comptabilité par HQ de VSF-B	Niamey	1 Agropast 1 VSF-B	Aïssata Abdourahamane Daniel MATHIEU	10 j	26/09/2005 au 06/10/2005	Maîtrise du logiciel Winbooks, comptabilité générale, Comptabilité analytique et suivi sur Excel, Budgétisation mensuelle, Procédures VSF-B, Suivi comptable et réouverture
HACCP / Bassirou Banfoh	Niamey	1 APPLN	Ali Soumana	13 J	5 au 17 janvier 2006	Méthode HACCP
Recherche financement et partenariat / AGORA CONSULT et GAMA-BF	Ouagadougou Burkina Faso	1 Agropast	Roua Oumarou, DE	3 J	24 au 26 janvier 2006	Renforcement des capacités en mobilisation des ressources et en recherche de partenariats
Informatique / Gamma Informatique / Département Formations	Niamey	3 APPLN et 1 VSF-B	Amadou Adamou Abdou Moussa Zalika Tahirou Oumarou Zagui	12 x ½ J	6 au 21 février 2006	Initiation à Windows, Word, Excel, Internet
Formation MARP / PIPO / CSFEMAC	Niamey	1 Agropast 2 APPLN	Roua Oumarou Ali Soumana Daniel Mathieu	5 J	20 au 24 mars 2006	MARP / PIPO : Théorie et pratique
Atelier de formation " service financier " de	Niamey Niger	2	Ali Soumana,	3 j	04 au 06 septembre	Critères de contrôle des bailleurs de fonds Les avances pour dépenses projet

VSF- B			Aissata Abdourahamane	10 j	2006 04 au 15 septembre 2006	Frais administratifs de l'ONG et le financement des ONG Opération de base de contrôle interne du service financier Amélioration rapidité/qualité du travail Archivage et codification des documents Vérification mensuelle de la comptabilité Les immobiliers et outils de monitoring
Stratégie de gestion des performances et HRM au sein de VSF-B	Gorom Gorom Burkina Faso	1	Daniel Mathieu	3j	11-13 sept.2006	Rôle manager, feed back, écoute active, gestion des performances, coaching
Atelier thématique santé animale.	Gorom Gorom Burkina Faso	2	Ali Soumana Daniel MATHIEU	5 j	18 au 22 septembre 2006	Cadre législatif en santé animale Les auxiliaires para vétérinaires La décentralisation L'expérience de vétérinaires privés L'expérience des projets VSF-B en santé animale
Formation sur les groupes cibles Formateur : VSF-B	VSF-B	3	Dr Ali Soumana Zoumari Salifou Daniel Mathieu	2	12 et 13/02/07	Définir, de manière participative, les différents groupes cibles rencontrés sur les projets (dénomination et caractéristiques)
Formation sur la durabilité Formateur : VSF-B		3	Dr Ali Soumana Zoumari Salifou Daniel Mathieu	5	15 au 19/02/07	Donner une idée aux participants de ce qu'est la durabilité, les mécanismes à mettre en place et de l'importance d'inscrire ce processus dès la formulation du projet
Formation en suivi évaluation Formateur : CS-FEMAC	ONG Agropast	6	Dr Ali Soumana Zoumari Salifou Roua Oumarou Mme Amadou Fati Kadi Harame Nouri Bra	7	09 au 16/02/07	Aider les participants à mettre en place un système de suivi évaluation efficace et adapté aux rôles et besoins du CA dans ce domaine.
Formation en gestion des connaissances Formateur : VSF-B	VSF-B	3	Dr Ali Soumana Boubacar Rouscoua Daniel Mathieu	2	25 et 26/ 02/07	Faire comprendre aux participants ce qu'est la gestion des connaissances et les mécanismes à mettre en place chez VSF-B pour y parvenir
Elaboration de projets , budgétisation et recherche de financements Formateur : SongES	ONG SongES	3	Dr Ali Soumana Roua Oumarou Mme Amadou Fati	2	07 08/03/07 et	XXXX

Annexe 6: Documents transmis à Agropast

- 30 exemplaires du manuel "gestion reproduction"
- 1 lot de posters pour sensibilisation grand public
- 30 exemplaires du manuel "éducation environnementale"
- 30 exemplaires du manuel "alimentation vaches laitières"
- Construire et gérer le partenariat entre les municipalités et les ONG et AD
- Guide de vulgarisation sur l'hygiène et la qualité du lait - Tome 1 Mauvaises pratiques
- Guide de vulgarisation sur l'hygiène et la qualité du lait - Tome 2 Bonnes pratiques
- La stratégie d'appui aux familles vulnérables
- La stratégie du projet (ZEPESA) en matière de santé animale
- Formation de l'AE – Module 1 – Rôles, fonctions et limite de l'AE
- Formation de l'AE – Module 2 – Notions de santé animale de base
- Formation de l'AE – Module 3 – Notions de médicaments et vaccins
- Formation de l'AE – Module 4 – Principales maladies des animaux domestiques
- Formation de l'AE – Module 5 – Pratique de la vaccination sous la supervision d'un vétérinaire
- Formation de l'AE – Module 6 – Parasites et notions de cycles parasitaires
- Manuel du vulgarisateur en élevage au Sahel
- Formation des membres des GF en matière d'AGR
- Santé et production animale de la volaille

Annexe 7 : Situation des fonds de roulement

Les données présentées ici sont celles communiquées par l'équipe du projet au consultant, qui n'ont pas été vérifiées sur le terrain avec les bénéficiaires.

OCB	APV			BAB			GRANGES COLLECTIVES			GRANGES INDIVIDUELLES			Apport Projet (CFA)
	Apport Projet	Apport OCB	Total	Apport Projet	Apport OCB	Total	Apport Projet	Apport OCB	Total	Apport Projet	Apport OCB	Total	
	(CFA)	(CFA)	(CFA)	(CFA)	(CFA)	(CFA)	(CFA)	(CFA)	(CFA)	(CFA)	(CFA)	(CFA)	
Damari	63 880	0	63 880	500 000	50 000	550 000	250 000	46 000	296 000			0	
Guillabel	63 880	0	63 880	500 000	150 000	650 000			0			0	
Kahé	63 880	0	63 880	400 000	25 000	425 000			0			0	
Boyaga	63 880	0	63 880	600 000	41 000	641 000			0	100 000	153 000	253 000	
Bataré	63 880	0	63 880	375 000	100 000	475 000	250 000	25 000	275 000	250 000	245 000	495 000	104 000
Doga	63 880	0	63 880	404 000	50 000	454 000	250 000	12 000	262 000	200 000	130 750	330 750	121 500
Gorou Kirey	63 880	0	63 880	557 000	30 000	587 000	250 000	3 600	253 600	190 000	269 885	459 885	340 000
Timéré	63 880	0	63 880	585 500	34 600	620 100	250 000	16 000	266 000	120 000	262 675	382 675	
Djadjiré	63 880	0	63 880	599 000	50 000	649 000			0	90 000	102 800	192 800	47 500
Komba	63 880	0	63 880	400 000	50 000	450 000			0			0	
Route Filingué	63 880	0	63 880	534 750	50 000	584 750			0			0	405 000
Wouro Fulbé	63 880	0	63 880	450 000	106 000	556 000			0	360 000	231 000	591 000	180 000
Gorou Tondibia	63 880	0	63 880	535 000	60 000	595 000	250 000	14 000	264 000	260 000	168 800	428 800	288 000
Soudouré Gorou	63 880	0	63 880	677 000	35 875	712 875			0	130 000	97 500	227 500	90 000
Koubo Banda	63 880	0	63 880	1 125 000	50 000	1 175 000	250 000	25 000	275 000	600 000	300 000	900 000	140 650
Zéban Fitti	63 880	0	63 880	475 000	75 000	550 000	250 000	70 000	320 000	310 000	142 500	452 500	99 000
Fetto Boki	63 880	0	63 880	633 000	105 000	738 000	250 000	20 000	270 000	370 000	201 750	571 750	127 000
Louga	63 880	0	63 880	575 000	35 500	610 500	250 000	20 000	270 000	170 000	110 000	280 000	100 000
Tokabinkani	63 880	0	63 880	321 000	40 000	361 000	250 000	21 000	271 000	320 000	173 500	493 500	108 500
Dolewo	63 880	0	63 880	541 625	39 375	581 000	250 000	13 000	263 000	100 000	25 000	125 000	
Band Bari	63 880	0	63 880	245 000	35 000	280 000			0			0	
Gorou Gousaa	63 880	0	63 880	400 000	100 000	500 000			0			0	340 000
Roubiré	63 880	0	63 880	400 000	29 000	429 000			0			0	216 000
Toulouweye	63 880	0	63 880	400 000	35 000	435 000			0			0	340 000
Soudouré Peul	63 880	0	63 880	100 000	17 000	117 000			0			0	
Bartchawal	63 880	0	63 880	400 000	50 000	450 000			0			0	
Total	1 660 880	0	1 660 880	12 732 875	1 443 350	14 176 225	3 000 000	285 600	3 285 600	3 570 000	2 614 160	6 184 160	3047150

Annexe 8 : cadre logique du projet (objectifs et résultats attendus)

	Logique interne de la prestation	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Suppositions importantes
Objectif Global	La sécurité alimentaire est garantie et la pauvreté est réduite	En fin 2007, 850 éleveurs périurbains bénéficient d'un accroissement de leur production laitière et de leurs revenus		
Objectif Spécifique	Les petits producteurs laitiers urbains et périurbains de Niamey ont amélioré leurs productions laitières et leurs revenus	En fin 2007: * La production de lait des éleveurs encadrés est augmentée de 15% * Le revenu des ménages encadrés est augmenté de 10%	* Enquêtes socioéconomiques de référence (2003 et 2007) * Rapports annuels de suivi-évaluation	La stabilité socio-politique est assurée dans le pays
Résultats Intermédiaires	R I : Des organisations d'éleveurs sont opérationnelles et deviennent des acteurs reconnus de la filière	En fin 2007 : * 25 organisations d'éleveurs sont opérationnelles et reconnues officiellement * Une fédération des OE est intégrée dans la filière lait * 75% des OE disposent de documents de gestion à jour et réalisent des bilans annuels positifs * 15 OE ont atteint le niveau 3 d'autonomie	* Documents de gestion des O.E. * Rapports annuels de suivi-évaluation * Bilans annuels des O.E.	La politique nationale d'appui aux organisations de producteurs est maintenue
	R II : Les conditions générales d'élevage sont réunies pour permettre une production accrue de lait par vache laitière	En fin 2007 : * 75% des éleveurs appliquent l'ensemble des thèmes de base * 30% des éleveurs appliquent les thèmes complémentaires * 90% des OE gèrent de manière efficace les stocks de SPAI * 80% des besoins annuels en SPAI des éleveurs transitent par les magasins de stockage * 70% des vaches laitières ont une production laitière accrue de 20%	* Rapports annuels de suivi-évaluation	Les environnements climatique et sanitaire ne connaissent pas de situations catastrophiques
	R III : La production laitière est de meilleure qualité hygiénique et est mieux valorisée	En fin 2007 : * La qualité bactériologique du lait est améliorée * 75% des éleveurs ont amélioré l'hygiène de la traite * 1 groupe de femmes / OE est actif dans la transformation et la commercialisation des produits laitiers * Le revenu des femmes membres du groupe est accru de 10% * 2 nouveaux produits laitiers sont commercialisés	* Résultats des tests simples de laboratoire * Rapports d'activités * Enquêtes socio-économiques de référence * Enquêtes de marchés	

	<p>R IV : L'ONG locale AGROPAST est capable de mettre en œuvre et de gérer techniquement et administrativement des programmes de développement au profit des populations rurales</p>	<p>En fin 2007 : * AGROPAST assume seule 100% des charges de structure à travers la mise en œuvre d'au moins 3 autres projets * AGROPAST est reconnue pour sa bonne gestion et ses capacités techniques</p>	<p>* Rapports d'activités de l'ONG * Audit externe de la gestion comptable et administrative d'AGROPAST * Rapport d'évaluation externe</p>	<p>La politique nationale de partenariat avec les ONG est poursuivie</p>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------